CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

BULLETIN 2ème SEMESTRE 2017

www.cfeml.com

Nationale d'Elevage 2017

Le mot de l'organisatrice

1er juillet 2017 : le rendez-vous des épagneuls allemands à Lamotte Brebière.

La vingtième exposition nationale d'élevage du Club Français des Épagneuls de Münster et Langhaar a rassemblé un très grand nombre de chiens : 207 inscrits dont 8 grands épagneuls de Münster, 13 Langhaars et 186 petits épagneuls de Münster ! Record absolu depuis la création du Club en 1975.....

Le biotope varié de Picardie convient aux épagneuls allemands et nos chiens font le bonheur de beaucoup de chasseurs picards.....

Si la plupart des participants étaient des « locaux », nous avons remarqué avec plaisir la présence d'exposants venus de départements éloignés ainsi que de Belgique et des Pays Bas.

Départager autant de chiens n'est pas chose aisée et nos quatre juges spécialistes ont eu une tâche difficile mais ils ont su faire preuve de patience avec les néophytes qui venaient pour la première fois dans une exposition canine....

Je voudrais remercier la Fédération des Chasseurs de la Somme pour le prêt du centre de formation. Nous avons pu disposer d'un vaste terrain pour la mise en place des différents rings et des cages ainsi que des bâtiments qui ont servi à la restauration des participants.

Mes remerciements iront également à l'Association Territoriale Nord de la Picardie pour le prêt du matériel d'exposition.
Nous avons été très honorés de la présence des présidents de ces deux associations, Messieurs Yves Butel et Serge Guilbert.

Sur 24 chiens présentés au Test d'Aptitudes Naturelles du lendemain, 16 se sont classés mettant en évidence les qualités recherchées chez nos chiens : passion de la chasse, arrêt ferme, absence de crainte au coup de feu et travail de rapport en eau profonde.

Ce week-end dédié aux épagneuls allemands n'aurait pu avoir lieu sans l'aide efficace de Serge Pourchez, Pascal Dolé, de tous les passionnés de nos races et des propriétaires des terrains.

Merci !!!

Agnès de France
Vice présidente du CFEML
www.cfeml.com

CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

www.cfeml.com

SOMMAIRE

VOTRE RUBRIQUE

Journées Solognac	5
Petrus du clos des Renards	6
Murphy vom Hundegelaut	7
Fanfare du petit Munsterlander	8

OBJECTIF ELEVAGE

Résultats de la Nationale d'Elevage	14
Résultats du Championnat de France	30
Résultats des Expositions en France	31
Concours général Agricol	34
Résultats des dysplasies	36
Demandes de cotations	38

OBJECTIF CHASSE

Résultats des Fields de Printemps	10
Résultats du Criant/Pistage	10
Epreuve de Pistage au sang	11
Une journée de chasse en PACA	11
Game Fair	12
Règlement titre de Champion	13

LA VIE DU CLUB

P.V. réunion de comité du 4 mars 2017	39
Compte-rendu de l'Assemblée Générale	42
Infos diverses	47
Calendriers	48
Délégués	49
Comité	50

Dépôt Légal :
novembre 2017
N° ISSN : 2268-2074

Siège social :
Wacourt -80150 Machiel

Directeur de publication :
Elisabeth Descamps

Comité de rédaction :
Agnès de France
Janis Riga
Florence Hermann

Réalisation :
PASSION CHIEN
9 rue des Juifs
67440 Schwenheim
Tél. : 03 88 70 14 54

Imprimé par :
UNI-IMPRESSIONS
6 rue de l'Electricité
67118 Geispolsheim

En couverture :

Gagnant de la Nationale d'Elevage 2017 :
ORTIE DU CLOS DES RENARDS (PM f)

Les trois meilleurs de race : (de gauche à droite)

- **LASCO VOM HUNDEGELAUT (DL m)**
- **ORTIE DU CLOS DES RENARDS (PM f)**
- **LOUCKY DU MARAIS BLANC**

Prochaine parution mars 2018

Vos articles ainsi que vos photos sont à envoyer au plus tard le 30 janvier 2018 au directeur de la publication : Elisabeth Descamps - cfeml.bulletin@orange.fr

Chers sociétaires,

Je suis sûre que vous attendiez avec impatience la réception de notre bulletin du second semestre, et toutes les informations et témoignages qu'il vous apporte. Le voici donc enfin, et je vous en souhaite une bonne lecture !

Cette année a encore été riche de succès pour les chiens de nos races et nul doute que plusieurs champions seront homologués suite à leurs résultats.

Côté chasse, cette année encore, des petits épagneuls allemands et une fois de plus, GOYA de Joncait se sont distingués en field de printemps. Les épreuves de pistage ont eu aussi leur succès auprès des propriétaires de petits Münsterländers.

Le championnat de France de conformité au standard a été cette année organisé à Nantes avec une participation importante des épagneuls allemands, malgré l'absence de Grand Münsterländers. Cette manifestation s'est déroulée dans une très bonne ambiance et a été clôturée, grâce à l'initiative de Magali Boulanger, par un pot très sympathique qui a fait plaisir à tous les participants. Félicitations aux gagnants du championnat : la Langhaar MURPHY VOM HUNDEGELAUT, le petit Münsterländers ZACK VON DER APPELBECKE.

Début juillet, notre exposition nationale d'élevage a connu une participation record de plus de 200 chiens. C'est dire le dynamisme de nos races et la volonté de nos propriétaires et éleveurs quelquefois venus de très loin, de voir qualifier leurs chiens et ainsi maintenir le meilleur niveau, à la fois côté standard et côté chasse de nos chiens. Un grand merci aux organisateurs : Agnès de France, épaulée par Serge Pourchez et Pascal Dolé, et d'autres bénévoles et adhérents pour l'organisation de cette manifestation. Félicitations aux gagnants : le Langhaar LASKO VOM HUNDEGELAUT, le grand Münsterländer LOUCKY DU MARAIS BLANC et la petite Münsterländer ORTIE DU CLOS DES RENARDS qui finit meilleur chien de l'exposition. Bravo aussi aux jeunes qui se sont distingués : PETRUS DU CLOS DES RENARDS pour les petits Münsterländers, ETHON AUREUS pour les Grands Münsterländers et MANZEL VOM HUNDEGELAUT pour les Langhaars, meilleur jeune de l'expositions, au meilleur vétéran ALOA DE JONCAIT, sans oublier la relève avec des babies déjà fort prometteurs…

Le TAN du dimanche a lui aussi connu un franc succès et nombre de nos chiens ont pu obtenir lors de ce week-end consacré à nos épagneuls les qualifications tant recherchées consacré à nos épagneuls.

Rendez-vous l'an prochain en Sologne pour une nouvelle édition de cette nationale d'élevage début juillet. Souhaitons une aussi belle participation et organisation, et merci d'avance à notre déléguée Danielle Cacard pour avoir pris cette manifestation en charge.

Face à une croissance rapide et inquiétante de nos petits épagneuls de Munster, le comité du CFEML ne peut que vous encourager, vous, éleveurs, propriétaires, et amateurs de nos races de continuer à les présenter aux différentes épreuves organisées pour vos chiens. En effet, ce n'est que par ce moyen que nous pourrons maintenir un niveau satisfaisant, tant du point de vue du standard que des aptitudes et du comportement.

Elisabeth Descamps

COTISATIONS 2018 :

Rappel : l'article 7 de nos statuts précise qu'à la date du 1er octobre les cotisations recueillies seront comptées pour l'année suivante.
A partir de cette date les cotisations recueillies lors d'adhésions nouvelles seront comptées pour l'année suivante.
Pour les anciens adhérents n'étant pas à jour de cotisation avant fin septembre, ils seront considérés comme démissionnaire.

Les cotisations 2018 sont :	**Membre :**	**35 €**
	Membres Couple :	**40 €**
	Membre Bienfaiteur :	**70 €**

Pour les cotisations envoyées après le 1er mars 2018, un supplément de 3 € sera demandé pour l'envoi de la 1ère revue.

Journees Solognac

par Stéphane Martin

L'enseigne SOLOGNAC de Cestas (33) organisait les 1er et 2 septembre ses journées « chasse » et sa nocturne, le week-end précédant l'ouverture.

C'était l'occasion pour de nombreux chasseurs locaux de venir à la rencontre d'associations de chasse (piégeage, rencontres saint-Hubert, ANCGG, gibier d'eau), de clubs de races, d'équipages, d'artisans, de gérants de territoire de chasse et de venir voir des démonstrations diverses autour de notre pratique favorite (tir à l'arc, simulateur de tir, chien d'arrêt, rapport à l'eau, vénerie)

C'est avec plaisir que nous avons répondu à leur invitation pour représenter le club.

Magali Boulanger nous a amené le matériel du Stand du Game Fair. Didier Thibaudeau et moi-même avons animé le stand, accompagnés de Joy et 2 de ses descendant et Jinko.

Les épagneuls allemands étant encore confidentiels dans la région, les visiteurs curieux ont été nombreux à nous rendre visite, et ils ont pu apprécier les deux chiens et chiots que nous exposions.

Opération à renouveler en 2018 car ces journées sont un beau moment pour la promotion de nos races.

PETRUS du clos des Renards

par Luc Dhuy

Il y a un peu plus de deux ans j'ignorais tout, jusqu'à l'existence même de la race Münsterländer. Un jour, mon fils Christophe, chasseur à ses heures, revenant de la ferme de Brayelles à Barbencon (creuset de l'élevage du Clos des Renards) me fit part de son désir d'acquérir un chien de cette race. Après un moment de réflexion et d'hésitation mon épouse et moi-même prirent la route de ce petit village, blotti dans la botte du Hainaut (province Belge) pour aller à la rencontre de Pascale et Janis Riga éleveurs réputés. Ces derniers nous reçurent en toute simplicité pour répondre à nos questions. Je compris très vite que j'avais à faire à des spécialistes avisés et passionnés. Il restait à voir en chair et en os ces animaux à quatre pattes, ce qui fût fait rapidement. Quelques spécimens furent autorisés à passer le seuil de la porte afin de venir à notre rencontre. Plus mignons les uns que les autres il ne restait plus qu'à les caresser ce qu'ils demandaient et redemandaient.
De retour à la maison, la décision fut rapidement prise et, dans l'année nous fîmes, pour notre fils, l'acquisition d'Orval du clos des renards (devenu depuis lors chien de sang agréé). Dès l'année suivante, conquis par ce premier chien adorable il me vint à l'idée d'en posséder un personnellement. Reprenant contact avec l'élevage du Clos des Renards il me fut précisé qu'une portée de Lana avait vu le jour chez Florence et Paolo Fedrigo. Contactant ces personnes, devenues depuis lors des amis, je pris possession, dans le courant 2016, d'un petit münsterländer auquel je décidais d'attribuer le prénom évocateur de Pétrus (grand cru s'il en est). Rapidement, Janis et Pascale me proposèrent de participer à des entrainements en vue d'un TAN. Très rapidement j'inscrivais Pétrus à celui de Belval (magnifique domaine situé dans les Ardennes françaises). Le résultat ne se fit pas attendre. Un 16 sur 16 sanctionnait cette journée ensoleillée. Déjà, il fallait penser à s'inscrire (direction Saint Eloy de Gy près de Bourges) pour la finale rebaptisée depuis cette année «Derby des jeunes». Toutefois, avant cela, il s'alignera au BICP d'Airion et poursuivra par celui de Maintenay. A l'heure où j'écris ces lignes ces trois dernières épreuves n'ont pas encore eu lieu. Nous attendons avec impatience les différents résultats !

Par ailleurs, l'œil averti de l'éleveur me proposa de participer à un concours de beauté, tant l'individu lui apparaissait avoir des qualités en la matière. Ce fut réalisé en avril 2017 au concours de Maubeuge où Pétrus se classa premier excellent en classe jeune devant son frère Pesto. Déjà la nationale d'élevage du C.F.E.M.L à Lamotte-Brebière (une organisation de Melle Agnès de France) se profilait à l'horizon.

Dès lors, pourquoi ne pas inscrire Pétrus en classe jeune afin de le tester face à ce que l'on peut proposer de meilleur dans la race. Je me rappelle de ce 1er juillet 2017 où, levé à l'aube, je me mis en route en compagnie de mon chien par un temps à ne pas en mettre un dehors. A l'approche du lieu de rendez-vous, je compris que j'avais pratiquement atteint l'endroit. En effet un automobiliste plaçait les derniers panneaux directionnels pour rejoindre le lieu du concours. J'arrivais, après avoir fait bonne route, sans encombre dans un magnifique domaine, berceau de la fédération des chasseurs de la Somme. Un préposé me désigna l'emplacement du parking que je m'empressai de rejoindre. Toutefois, vu les conditions atmosphériques, je me demandais ce que j'étais venu faire dans cette galère. Néanmoins, je fus vite rassuré quand mes éleveurs, accompagnés d'Hélène et Christophe Housset, (eux-mêmes à la tête de l'élevage du domaine du Grand Marais) firent leur apparition. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, des tonnelles, dignes de professionnels, furent déployées afin de nous mettre, ainsi que nos chiens, à l'abri.

Christophe ainsi que Janis, comme d'habitude, n'avaient pas oublié le carburant pour nous réconforter (si vous voyez ce que je veux dire). Le temps s'écoulant rapidement, le moment était venu de me présenter à la table d'inscription afin de recevoir notamment mon numéro de concurrent, un lot d'accueil ainsi que le catalogue officiel. Parcourant ce dernier, je compris que l'organisation avait mis les petits plats dans les grands pour fêter dignement la 20ème édition de la nationale d'élevage du CFEML. Je constatais l'inscription de 207 chiens toutes catégories confondues (félicitations Melle De France). Un record venait d'être battu. Enfin les choses sérieuses allaient pouvoir commencer. Une sonnerie de trompes de chasse ouvrait officiellement les débats. Je découvrais quatre rings parfaitement délimités dans un environnement des plus agréables. Déjà une communication par micro informait les concurrents des différentes catégories, du lieu à rejoindre afin de présenter leurs chiens aux différents juges désignés au préalable. La tension allait commencer à monter... Etant néophyte en la matière Janis, avec toute son expérience, me proposa de présenter lui-même Pétrus, ce que j'acceptais volontiers. La pluie ne rendait pas le poil de nos amis des plus luisant. Certains à renfort d'essuies tentaient de sécher les poils rebelles. Quand tout à coup miracle, quelques minutes avant de présenter la classe jeune, la pluie cessa et le soleil fit de furtives apparitions.

La présentation pouvait alors commencer. La juge Magali Boulanger, après avoir examiné chaque mâle sur toute les coutures, avait déjà fait une première sélection (Pétrus était dans le lot) et première satisfaction. Mme Boulanger demanda alors à ceux restant de trottiner en cercle en se suivant. Après quelques tours le manège fût arrêté.

La juge décida alors de mettre à l'écart trois chiens (Pétrus n'était pas du nombre). Pour moi la cause était entendue, on venait de désigner les trois plus beaux mâles. A mon étonnement la juge demanda à ceux restant d'encore tourner, ce que Janis fit en compagnie de Pétrus. A l'issue de ce tour de piste quelques chiens furent encore priés de se mettre à l'écart. Je ne comprenais vraiment plus rien... si ce n'est que trois chiens restaient en lice dont le mien. Mme Boulanger les observa d'un œil avisé pour enfin désigner un chien troisième puis un deuxième et enfin le lauréat. Pétrus venait de s'imposer dans la catégorie des jeunes mâles. J'oubliais de dire qu'à ce moment Florence (propriétaire de la mère de Pétrus) tomba en pleurs dans mes bras alors qu'à mon tour j'essuyais quelques larmes. Quelque temps après le même cérémonial était réservé aux femelles. C'est alors que je compris qu'une épreuve supplémentaire devait avoir lieu pour départager mâles et femelles de la classe jeune.

Le temps passait et je ne savais pas à quelle heure la prestation de mon Pétrus aurait lieu. J'étais fatigué et mon ventre commençait à tirailler. C'est alors que Janis me précisa qu'il y aurait encore bien une heure d'attente pour la présentation qu'il assumerait à nouveau. Je me dis alors qu'un bref temps de répit, à l'extérieur de l'agitation, me serait bénéfique. Je parti donc à l'écart pour engloutir l'assiette froide qui m'attendait. Dans la demi-heure je revenais dans l'enceinte ou Pascale et Janis m'informaient de la victoire finale de Pétrus en catégorie jeune. J'avais peine à le croire pensant à une bonne blague de leur part, mais les amis présents me confirmèrent la chose ... ce que j'avais du mal à réaliser. A ce moment je m'en voulu énormément de ne pas avoir été présent au moment fatidique.

Je jurais alors que l'on ne m'y reprendrai plus bref à crier famine. Pour moi la journée était terminée.... Mais non... il restait la grande finale regroupant les meilleurs de chaque classe. Janis ayant sa chienne, Ortie, à présenter en finale générale ne pouvait pas présenter Pétrus. Qu'à cela ne tienne Christophe Housset propriétaire d'Ivoire du Domaine du Grand Marais (père de Pétrus) proposa ses services pour présenter Pétrus, tâche qu'il rempli tout en élégance et souplesse...

Le verdict final tombait. La palme finale toute catégorie confondue revenait à Ortie du Clos des Renards ce qui ne pouvait que me ravir pour Janis et Pascale qui ont déjà tant investi dans leur élevage. Restait la remise des récompenses et le verre de l'amitié gracieusement offerts par le CFEML. Tout cela se fit en toute décontraction et convivialité à l'issue d'une journée où l'organisation ne souffrit d'aucune fausse note.

La partition qui venait de se jouer était digne d'un grand maître !

MURPHY VOM HUNDEGELAUT

par Pascal Boucher

Fille de la Championne Internationale de Chasse Pratique Solojagers's Yvette et Hilan Vom Hundegelaut, Murphy est arrivée chez nous à 4 mois. Janis et les amis la regardaient du coin de l'œil, cette gazelle marron faisait « tache » dans notre équipe de Petits Epagneuls de Munsters, c'était un peu comme un cadeau empoisonné dont on parlait peu et qu'il était préférable d'ignorer, nos connaissances me demandaient rarement des nouvelles de MA Langhaar comme si soudainement elle et moi faisions partie d'un autre monde…un peu décevant j'avouerais mais bon je suis passée au-dessus de ce sentiment et leur réaction se voulait peut-être inconsciente….
Les impératifs familiaux et surtout professionnels me laissaient peu de temps libre à consacrer à l'entrainement de Miss Murphy mais son tempérament jovial et persévérant a contribué à l'installation entre nous d'une chouette complicité : « on va leur montrer ce que l'on peut faire ensemble »… le défi était lancé !

Même si parfois à l'eau, son « lunatisme » de femelle (et oui chez les chiens aussi ça existe…) a titillé ma patience à nombreuses reprises, son attitude guillerette, sa motivation au boulot, son côté sociable avec ses congénères, son attachement à moi, m'ont vite convaincue de poursuivre j'avoue, la jeune élève intégrait très rapidement les divers exercices réalisés.

Ses capacités d'apprentissage, son savoir-faire m'impressionnaient ! Aujourd'hui, ceux qui l'ont vu travailler , chasser ne portent plus le même regard sur elle que lors de ses premiers mois à la maison, d'ailleurs, je soupçonne certains de me l'envier un peu même s'ils se gardent bien de laisser paraitre quoi que ce soit et surtout de ne pas trop nous complimenter !

Elle est appréciée de beaucoup et file le parfait amour avec ses compagnons de vie les Petits Epagneuls de Munster.
Du haut de ses 19 mois, elle possède tout le bagage nécessaire à l'obtention de sa cotation 4 lice recommandée.
Son potentiel naturel, sa vivacité, notre complicité, son désir de faire plaisir, nous ont permis de grimper les échelons rapidement (sans trop en faire j'avoue) et certes, s'il reste encore bien du travail à accomplir, la réussite de notre duo m'apporte énorme satisfaction et émotion à la chasse.

Merci Angélique de m'avoir confié cette « Sacré Murphy » et de m'avoir fait découvrir cette race si peu représentée, à regret !
Un p'tit palmarès encourageant !

Ses résultats :
Meilleur jeune à l'exposition de Maubeuge en avril 2017
1er excellent à Bailleul Sur Thiérain en mai 2017
CACS-CACIB Meilleur de race au Championnat de France 2017
1er Exc CACS-Meilleur de sexe opposé à la Nationale d'Elevage 2017
VJP 61 points en Allemagne en avril 2017
TAN 16/16 à Belval en Juillet 2017
BICP 31/32 1ère catégorie à Airion en septembre
Dysplasie A

Fanfare du Petit Münsterlander

*Dans les pays où la chasse s'inspire des traditions cynégétiques allemandes, l'usage du cor de chasse à tir "**Plesshorn**", cor allemand en si bémol spécialement destiné à la chasse à tir, est une pratique très courante. Les chasseurs sonnent avant, pendant et après la chasse. Le répertoire de cet instrument est très riche, sonner la bienvenue, le rassemblement des chasseurs, le début de chasse, les honneurs au gibier, la fin de chasse, l'invitation au repas en sont quelques exemples.*

Récemment, le club allemand "Verband Kleine Münsterländer" s'est doté d'une fanfare pour le Petit Münsterlander (voir partition ci-contre) destinée à donner une touche musicale lors des manifestations organisées par le club.

Cet instrument est à la portée de tout un chacun, il suffit de connaître **5 notes**, de s'entraîner quotidiennement et de persévérer. De nombreux didacticiels présents sur le net ainsi que l'aide d'un sonneur confirmé facilitent l'apprentissage.

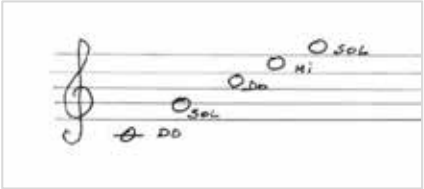

Les sonneurs de l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier dans la cour du Musée de la Chasse à Paris,

Différents modèles sont disponibles sur le marché, un modèle mini à mettre dans la poche, le petit et le grand cor sans ou avec pistons

Mini, petit et grand cor de chasse à tir

Pour écouter la fanfare, il suffit de se rendre sur la page d'accueil du site du club allemand et de cliquer sur le lien ci-dessous.

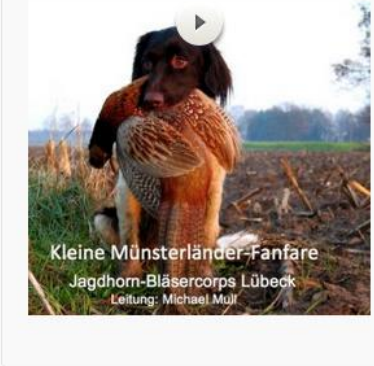

Kleine Münsterländer-Fanfare

Melodie: Norbert Blum / Satz: Michael Mull

langsam

I

II

P I

P II

lebhaft

6

I

II

P I

P II

langsam

11

I

II

P I

P II

<u>Equivalences linguistiques</u>
langsam (doucement) – lebhaft (dynamique)

Germain KLEIN

17.09.2017

Résultats des Field-Trials de Printemps 2017

10-03 : BONNIERES - OUVERT - PERDRIX -
COUPLE - juge : MM. BEILLARD(P) & SPOERRI

3è Exc. : GOYA DE JONCAIT, LF à M. NIGON M. (cond : M. C. CHARRON) (IRON VAN DER KREPPELSE HEIDE x CHIPS DE JONCAIT)

09-04 : BEAUFORT BLAVINCOURT - ICVO - PERDRIX
juge : M. LASSANDRE

2è T-B. : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : M. N. COLLET) (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)

10-04 : OURVIILE EN CAUX - OUVERT - PERDRIX
juge : M. JONCOUR

3è T-B. : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : M. N. COLLET)

12-04 : LE BOURG DUN - OUVERT - PERDRIX
juge : M. GERLET

1er T-B. : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N. (CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU)

Résultats du criant-pistage 2017

11-03 : CONNANTRE
Juges : Mmes de FRANCE/ BOUCHER

4 / VUE/VOIE : MAO DU HAUT BOULY, GMM à M. MARTEL A. (BISCO DES GRANDES VORACHYRES x HYQUEM DU LYS DES ALPES)
4 / VUE/VOIE : INTOX, PMM à M. AUDIOT B. cond : M. GONCAVALES A. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FELGA VOM HUNDEGELAUT)
4 / VUE : PESTO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. et Mme FEDRIGO P. (IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)
4 / VUE : FETA DU VIEUX CHARBONNIER, PMF à M. SIMONIN J. (BALOU DES DEUX EPERVIERS x DUCHESSE DU VIEUX CHARBONNIER)
3 / VUE : MOZART DU HAUT BOULY, GMM à M. MARTEL A. (BISCO DES GRANDES VORACHYRES x HYQUEM DU LYS DES ALPES)
3 / VUE : PETRUS DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. DHUY L. (IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)

Juges : MM KLEIN & RIGA

4 / VUE : ORAK DU CLOS DES RENARDS, PMM à M Mme PERES / GEBBIA D. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)
3 / VUE : OXIE, PMF à Mme HUBERT S. (KLAY_SansOrig x LILAS)
3 / NC : LOUSTIC DES GRANDES VOIVRES, PMM à M. GUEUSQUIN F. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x HINDIA DES GRANDES VOIVRES)
2 / NC : LOUCKY DU MARAIS BLANC, GMM à M. MONGIAT B. (ARISTAIOS ONYX OF COOPERS BORDER x HIKA DU LYS DES ALPES)
1 / NC : OLIYA DU CLOS DES RENARDS, PMF à Mme PICINNI E. cond : M. KERKOVE G. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARDS)
0 / VUE : LAIKA VOM LOESS DU KOCHERSBERG, PMF à M. DEBES J. (MAX_5000793 x HERA DE LA LEIMENGRUB)

01-04 : DERNANCOURT
Juges : MM BOUCHER & RIGA & DE FRANCE

NV / NC : ITRAK DE LA LOUVE AU BOIS, PMM à M. POURCHEZ S. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x FUTAIE DE LA DENT DURE)
NV / NC : LANSKO DES MAREES DE L'ANCRE, PMM à M. LEQUEUX M. (HUNTER DES DIEUX DE LA CHASSE x GRACE DU COQUELICOT PICARD)
NV / NC : LINA DES VALLONS DE MAILLY, PMF à M. BEAUCOURT R. (JASON DE ROCANCOURT x FIDJI DES VALLONS DE MAILLY)
4 / VUE/VOIE : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. (FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)
4 / VUE : LIFT DE LA PAREIDOISE, PMM à M. PRUVOT P. (HARON DE ROCANCOURT x ALVA VON DER TEUFELSBURG)
4 / VOIE : MEDOC DE XAVIERES, PMM à M. DE CAFFARELLI G. (LARCCHAN VOM FORSTWEG x GACHETTE DE WACOURT)
4 / NC : MYTHIC DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMF à Mme HOUSSET H. (POKER VOM WOLFSBAU x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)
3 / VOIE : LEFFE 251 LES SACRES NUMEROS, PMF à M. BECK T. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS)
3 / NC : LANCOM DES MAREES DE L'ANCRE, PMF à M. LEQUEUX S. (HUNTER DES DIEUX DE LA CHASSE x GRACE DU COQUELICOT PICARD)
2 / VUE/VOIE : MADO DE WACOURT, PMF à M. HELLEQUIN D. (ALADIN VOM APFELGARTEN x HOPPLA DE WACOURT)

Epreuve de Pistage au Sang dans la Somme

EPREUVE AU SANG DE TORCENAY le 10 juin 2017

L'épreuve s'est très bien passée avec 7 réussites sur 10 candidats
dont 5 premiers prix avec 100 points.

La Grande Münsterländer BERTRADIS VON GERMANIA à M. Hervé Journal
termine première de son groupe avec 100 pts
et un premier prix (piste sang de 20 heures).

Journée de chasse en PACA sur le domaine de Cote Neuve

Journée chasse du 18 Février 2017 au Domaine de Côte Neuve 13 MAS THIBERT.

C'est avec M. NOGUIER JC que nous avons organisé une journée chasse au Domaine de Côte NEUVE avec un nombre toujours croissant chaque année ce qui nous fait très plaisir et qui montre la montée de notre nombre de chiens en Région PACA et LR cette année 23 Petits MUNSTERLANDER sont venus à notre journée.
La partie de chasse s'est bien déroulée avec de jolis arrêts et de belles quêtes qui ont fait la joie des propriétaires certains chiens étaient jeunes.
Un repas a clôturé cette belle journée avec beaucoup de discussions et certains se sont inscrit au TAN du 6 MAI prochain, merci à nos amis qui sont toujours prêts à rendre service Mrs Grassi M. JAUME A, MELI N. Mr RIGHETTI dresseur professionnel et adhérent était présent et a donné quelques conseils qui ont fait bien plaisir.

Un grand MERCI à tous et à l'année prochaine avec encore plus de nos chers Münsterländers !

Le délégué PACA et LANGUEDOC ROUSILLON
M. CATANIA J

GAME FAIR 2017

Pour sa 36è édition, le Parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron, au cœur de la Sologne, a ouvert ses portes 23,24 et 25 juin au monde de la chasse.

Plus de 75 000 passionnés sont venus de la France entière mais aussi d'au-delà de nos frontières, pour assister au Game Fair, le plus grand salon de chasse se déroulant sur le territoire national.

Le C.F.E.M.L. avait son stand comme depuis déjà fort longtemps, avec des animatrices et animateurs de choc….
Danièle, Magali, Patricia, Dame Bibiche, Hervé et sa fille, Clémentine, Alain, le mari de dame Bibiche (notre grand bricoleur), Jean-Louis…

Encore une fois nous avons passés trois bonnes journées, épuisantes, durant lesquelles nous avons accueillis de nombreux adhérents du club, mais encore plus de très nombreux propriétaires qui n'avaient aucune connaissance du club.

Nous avons tenté de répondre à toutes les demandes et toutes les questions posées, même si par moment nous avions une file d'attente qui s'allongeait terriblement….

Au sein du petit groupe un « défi » a été lancé sur la boutade, qui en a occupé sacrément quelques un(e)s…. La grande gagnante est Magali, mais c'est bien mérité pour le marathon couru tous ces jours, les explications, les confirmations….

Le petit groupe c'est donné rendez-vous dans le même cadre les 15,16 et 17 juin 2018…

GAME FAIR 2018

Si vous êtes intéressés pour passer une ou plusieurs journées sur le stand pour répondre à toutes les personnes qui y viennent, vous pouvez nous rejoindre, que vous ayez un PEM, un GEM ou un DL… L'ambiance y est assurée !!!!

Il faut que
- vos chiens soient très sociables et absolument pas bagarreur, qu'il supporte la cage, la chaleur, la poussière, être vu et regardé…. toute la journée
- votre chien soit assuré en cas de soucis causé par votre chien car c'est bien votre responsabilité qui serait alors engagée.
- votre chien soit conforme au standard morphologique de la race, ce qui va de soit
- vous soyez disponibles et ouvert à toutes les questions même les plus curieuses
- vous ayez suffisamment de connaissance de nos races, des épreuves, de la cotation, du club……

Vous souhaitez venir ? contacter Danièle Cacard (déléguée centre) ou Magali Boulanger dès à présent afin d'établir un planning ….

CARNET NOIR

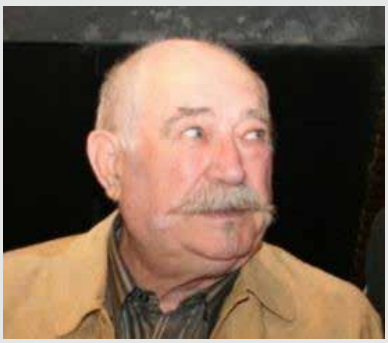

J'ai le triste devoir de vous informer du décès de :
Monsieur Jean SUBRA
Juge de chiens d'arrêt continentaux et de Field-Trials pour chiens d'arrêt britanniques et continentaux
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président SCC
Michel MOTTET

TITRE DE CHAMPION
PRINTEMPS ou GIBIER TIRE
GIBIER NATUREL ou GIBIER SAUVAGE

Applicable au 1er juillet 2017

Une seule récompense pourra provenir des concours de club ou des interclubs partiels.
Les autres récompenses seront obtenues en concours ouvert ou en Interclub à valeur d'ouvert. Une au moins proviendra d'un concours ouvert, tel que défini au chapitre II, article 5, premier alinéa)
Les CACT ou RCACT décernés en interclubs organisés avec l'accord express de huit clubs sont considérés comme interclubs à valeur d'ouvert sous réserve de rassembler au moins 4 races sur le terrain.
Pour les titres de Printemps ou sur Gibier Naturel, un C.A.C.T. et un seul pourra provenir des concours organisés en Espagne, en Serbie, en Croatie, en Grèce ou en Pologne.

MALES	3 C.A.C.T. en solo (1 C.A.C.T. pourra être remplacé par 2 R.C.A.C.T) + 1 Exc. en couple
FEMELLES	2 C.A.C.T. ou 2 R.C.A.C.T. + 1 Exc. en couple

Les C.A.C.T. en solo manquant pour l'obtention d'un titre de champion de Field-Trial pourront être remplacés par des C.A.C.T. obtenus en couple.

1 - Pour le titre de printemps sur perdrix : Seules sont prises en compte les récompenses obtenues au printemps (01/01 au 14/04)

2 - Pour le gibier naturel : seules sont prises en compte les récompenses obtenues sur faisans, perdrix (01/07 au 31/12)

3 - Pour le titre de Gibier Tiré : seules sont prises en compte les récompenses obtenues sur gibier tiré avec rapport obligatoire (période d'ouverture de la chasse))

4 - Pour le titre sur gibier sauvage :
Trois gibiers concernés : bécasse, bécassine et tétraonidés.
Les récompenses doivent être obtenues obligatoirement sur deux espèces de gibiers.
Si 2 R.C.A.C.T. sont utilisées pour remplacer un C.A.C.T., les deux R.C.A.C.T. devront être obtenues sur le même gibier.

Le sujet devra en plus des classements en Field-Trial travail avoir :
- Un Rapport en Eau Profonde (validé par un juge S.C.C.) ou un B.C.E. ou un B.I.C.P.
- Test ADN
- Un Très bon en exposition de conformité au standard

Les clubs de race peuvent exiger
- Un qualificatif morphologique supérieur au T.B. demandé dans une exposition de conformité au standard
- Un dépistage d'une procédure (par exemple : Dysplasie A ou B)

Se rapprocher du club de race pour savoir les conditions applicables.

Dans la mesure où sur un oiseau, toutes les récompenses nécessaires à l'homologation d'un titre ont été obtenues, le chien devra courir en couple sur cet oiseau.

Dans toutes les disciplines lorsqu'un chien aura obtenu les récompenses en travail nécessaires à l'homologation du titre de Champion, il devra courir en couple dans la discipline concernée mais il pourra terminer en solo le semestre commencé.

Cette directive s'applique aussi aux spéciales de race et interclubs.

En clair un mâle qui a ses trois CACT de solo ou 2 CACT et 2 RCACT ou une femelle qui a deux CACT ou RCACT avec bien sûr une seule récompense en spéciale ou en ICP devra courir en couple. S'il est engagé en solo ses récompenses seront invalidées par la suite notamment pour les échelles de valeur, le chien qui aura obtenu la RCACT, celle-ci sera transformée en CACT par contre si le CACT et la RCACT ne devaient pas courir en solo le 3ème EXC ne se transformera pas en CACT mais en 1er «EXC».

** Concours ouverts : ils sont organisés par les Sociétés Canines et les associations habilitées par la CUNCA et la SCC.
*** Concours interclubs à valeur d'ouvert : ils sont organisés par les Clubs de Race ouverts à 8 associations de race et leurs clubs affiliés et en rassembler 4 sur le terrain

Homologation :
La demande d'homologation devra parvenir à la S.C.C. par l'intermédiaire du club de race dans les 12 mois suivant l'obtention de la dernière récompense nécessaire en travail.
L'absence d'homologation dans le délai de 12 mois entraîne la prescription et annule la validité de la dernière récompense obtenue

Pour demander l'homologation du titre de Champion de Printemps ou Gibier Tiré, ou Gibier Naturel ou Gibier Sauvage
1) Remplir le document DEMANDE DE TITRE (figurant sur le site du club)
2) Joindre TOUTES les pièces justificatives
3) Envoyer le dossier par courrier ou e-mail à l'adresse figurant sur le document demande de titre.

NATIONALE D'ELEVAGE à LAMOTTE-BREBIERE le 02 juillet 2017

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER

Juge : M. Claude HUGUENY

Classe INTERMÉDIAIRE mâle :

1er Exc. : PICO VOM FLORBACH (Dys A) (DAX VOM VOSSBRINK x LONA VOM FLORBACH), prod. : FRENKER-HACKFORT Franz-Josef, à M. RAGOT E.

Classe OUVERTE mâle :

1er Exc.CAC Meilleur de race : LOUCKY DU MARAIS BLANC (Dys A) (ARISTAIOS ONYX OF COOPERS BORDER x HIKA DU LYS DES ALPES), prod. : RABILLER Christian & genevieve, à M. MONGIAT B.

2è Exc.RCAC : GHYLLBECK TORVUS (Dys A)

(PADDOCKRIDGE RULANDER x ELLSCOTT GLEN PROSEN ILLA GHYLLBECK), prop. et prod. : PRITCHARD J.

3è Exc. : LARGO DU MARAIS BLANC (Dys A) (ARISTAIOS ONYX OF COOPERS BORDER x HIKA DU LYS DES ALPES), prod. : RABILLER Christian & Geneviève, à M. DEBUIRE A.

Classe JEUNE mâle :

1er Exc. Meilleur jeune : ETHON AUREUS

(Dys A)(ENNO VOM HERMANNSHOF x DEA-DIA AUREUS), prod. : LODERER Franz, à M. AEBERHARD R.

2è Exc. : CANTUS VON DER KIWITZHEIDE (ARVEN VOM KONIGSDAMM x EIKA VOM HERMANNSHOF), prod. : QUEBBEMAN Martin, à M. LEDUC C.

3è Exc. : FLEX SMITS VAN'T REUSELDAL

(BORR V.D. STOMMEERPOLDER x BAYLA VAN'T REUSELDAL), prod. : DE HEER LJ SMITS, à Mme BANTEGNY I.

Classe OUVERTE femelle :

1er Exc. CAC Meilleur de sexe opposé : BERTRADIS VON GERMANIA (Dys A) (ROY II VOM BUSSHOF x PAMINA VON DER LANGEN WEIDE), prod. : RITTER Regina, à M. JOURNAL H.

LANGHAAR

Juge : M. Claude HUGUENY

Classe INTERMÉDIAIRE mâle :

1er Exc. RCAC : O'JIM (GLENN VAN DE BOTERAKKER x JUMP), prod. : DE RIBAUCOURT Sybille, à Mme DEMAIN C.

Classe OUVERTE mâle :

1er Exc.CAC Meilleur de race : LASKO VOM HUNDEGELAUT (Dys B)

(ETZEL VOM ROTELSTEIN x FACILE DE LA SOURCE DU BLEQUIN), prop. et prod. : AEBERHARD R.

2è Exc. : JANGO VOM HUNDEGELAUT (Dys A) (ETZEL VOM ROTELSTEIN x SOLOJAGER'S YVETTE), prod. : AEBERHARD R., à M. GUIGAND Y.

Classe JEUNE mâle :

1er Exc. Meilleur jeune : MANZEL VOM HUNDEGELAUT (Dys A) (HILAN VOM HUNDEGELAUT x SOLOJAGER'S YVETTE), prod. : AEBERHARD R., à M. DUBE C.

Le comité du CFEML que je remercie de m'avoir fait l'honneur et le plaisir de juger à l'occasion de cette NE, mérite toutes nos félicitations. Réunir un nombre de chiens encore inégalé dans un cadre bien adapté, le siège de la FDC de la Somme, demande beaucoup de préparations et un investissement personnel important de chacun dans leurs différents rôles.

Pour ma part, j'avais 17 femelles PM, 8 GM et 13 DL. Sur ces 38 sujets, 35 sont à l'Excellent et 3 PMF au Très Bon. Ceci signifie déjà que tous étaient dans le type de leur race, mais si on y ajoute le fait que la majorité était composée de jeunes sujets, on peut sans risquer de se tromper prévoir que ces trois races ont de belles années devant elles.

La journée fut longue et certains ont manifesté un peu d'impatience, c'est vrai mais il faut savoir qu'entre une exposition toutes races et une exposition NE, l'examen des chiens est différent.

Dans une Exposition Régionale les juges ont souvent beaucoup de chiens de différentes races à examiner et des horaires à respecter. Les jugements se font donc assez rapidement et la présentation (statique et dynamique) va prendre de l'importance, une certaine préparation et un certain « savoir faire » sont alors nécessaires. Le nombre croissant de sujets présentés par un(e) professionnel(le) n'est pas le fruit du hasard.

Dans une Exposition NE les sujets sont examinés de la tête aux pieds en se référant continuellement au standard et aux orientations souhaitées par le club. Ceci prend d'autant plus de temps que ces manifestations sont aussi l'occasion pour des collègues de venir s'imprégner des caractéristiques d'une race. Je salue ici Monsieur Daniel JUIF, assesseur aussi sympathique que compétent. Ajoutons que pour de nombreux exposants c'est une « première », il nous faut alors leur consacrer un peu plus de temps.

Enfin il faut féliciter tous les exposants qui ont fait l'effort de venir présenter leur(s) chien(s) et les éleveurs pour avoir produit tous ces beaux sujets qui vont assurer l'avenir de ces trois belles et bonnes races, n'oublions pas la chasse, c'est leur raison d'être.

Claude HUGUENY

MANZEL VOM HUNDEGELAUT

2è Exc. : MILO DU MONT DU SORGIA

(ARKO V.H. WESTERVLIER x GRIOTTE DU DOMAINE DE L'ANCIEN HETRE), prop. et prod. : BOUILLOT F.

Classe INTERMÉDIAIRE femelle :

1er Exc.CAC Meilleur de sexe opposé : MURPHY VOM HUNDEGELAUT (Dys A)

(HILAN VOM HUNDEGELAUTxSOLOJAGER'S YVETTE), prod. :AEBERHARD R., à Mme AEBERHARD

2è Exc. : MINUS VOM HUNDEGELAUT

(HILAN VOM HUNDEGELAUT x SOLOJAGER'S YVETTE), prod. : AEBERHARD R., à M. CAMUS S.

3è Exc. : MAIA VOM HUNDEGELAUT (Dys A)

(HILAN VOM HUNDEGELAUT x ANIS VOM WILDEN MOOR), prod. : AEBERHARD R., à Mme WAMBST J.

Classe OUVERTE femelle :

1er Exc.RCAC : GUINEE DE JONCAIT (Dys A)

(IRON VAN DER KREPPELSE HEIDE x CHIPS DE JONCAIT), prop. et prod. : JANICOT P.

2è Exc. : JAVA DE LA SOURCE DU BLEQUIN (Dys B) (ETZEL VOM ROTELSTEIN x FAUNA DE LA SOURCE DU BLEQUIN), prod. : BEAUCHAMPS-DUPONT V., à M. BEAUCHAMPS DUPONT F.

3è Exc. : LUCKY VOM HUNDEGELAUT

(Dys A) (ETZEL VOM ROTELSTEIN x ANIS VOM WILDEN MOOR), prod. : AEBERHARD R., à M. RENAUD J.

4è Exc. : GRIOTTE DU DOMAINE DE L'ANCIEN HETRE (Dys A)

(DAX V.D. BRUINE HOEVE x CONNY DU DOMAINE DE L'ANCIEN HETRE), prod. : VAN OS C., à M. BOUILLOT F.

Classe VÉTÉRAN femelle :

1er Exc. : ALOA DE JONCAIT (Dys B)

(TITAN VOM HUNDEGELAUT x ROUSSETTE DE JONCAIT), prop. et prod. : JANICOT P.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER

Classe CHAMPION mâle :
Juge : Dr Laurence GUILBERT-JULIEN

1er Exc. Meilleur de sexe opposé : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS

(Dys A) (FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN), prop. et prod. : HOUSSET C.

2è Exc. : JULES DE WACOURT (Dys B)

(ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. Mme RIGA/BOUCHER J.

3è Exc. : POKER VOM WOLFSBAU (Dys A)

(CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU), prod. : BAU Wolfgang, à M. COLLET N.

Classe INTERMÉDIAIRE mâle :
Juge : Dr Laurence GUILBERT-JULIEN

1er Exc. : LASCO DU DOMAINE D'AIDEN

(Dys A)(HECTOR x GAYA DU DOMAINE D'AIDEN), prod. : LEJEUNE C., à M. VERGER J.

2è Exc. : MISTRAL DE LA VALLEE DE LA PY

(Dys A) (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN), prod. : MONGRENIER P., à Mme PARDONCHE M.

3è Exc. : LEWIS DE LA VALLEE DE LA PY (Dys A)

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x INA DE LA VALLEE DE LA PY), prod. : MONGRENIER P., à M. CHEVALIER G.

4è Exc. : MAIKO DU CLOS DE MURCY (Dys A)

(IRCO VOM HEXENKUPPEN x FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL), prod. : RACAULT Muriel & cyril, à M. BORDINARO V.

Exc. : MISTRAL DE LA PLAINE DU SOLOGNOT

(Dys A) (FALCO VOM HEXENKUPPEN x DUNE VOM HUNDEGELAUT), prod. : SAULET MOES J-P., à M. BOUCHET J.

Exc. : MOCKA DES GRANDS BROUILLARDS

(Dys A)(IGOR DU COMTE DES LIONS x IRKA), prop. et prod. : THOUVENIN R.

Exc. : MALTHUS DE LA MOTTE BROUILLARD

(Dys B)(POKER VOM WOLFSBAU x ELIA DE LA MOTTE BROUILLARD), prod. : LARCENET J., à M. BAUCHART J.

Exc. : LUCKY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT

(Dys C) (FALCO VOM HEXENKUPPEN x HEMY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT), prod. : SAULET MOES J-P., à M. SIMON M.

TB : LEON DU DOMAINE D'ELOISE

(JASON DE ROCANCOURT x GAYA DU COQUELICOT PICARD), prod. : BONNARD Guillaume & amandine, à M. MALLART G.

TB : MUSTANG DU PASSAGE DE LA NAUX

(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ETOILE VON DER TEUFELSBURG), prop. et prod. : HACQUARD P.

TB : MISTRAL

(CHIPS DU PARC PROTHON x INGALS), prod. : TARDIEU Dominique, à M. CHEVALIER J.

TB : LIFT DE LA PAREIDOISE (Dys A)

(HARON DE ROCANCOURT x ALVA VON DER TEUFELSBURG), prod. : DEMANGE T., à M. PRUVOT

Classe OUVERTE mâle :

Juge : Dr Laurence GUILBERT-JULIEN

1er Exc. : JAROD DU DOMAINE DU GRAND MARAIS (Dys A)

(DALTON VOM HEXENKUPPEN x DANA DU PASSAGE DE LA NAUX), prod. : HOUSSET C., à M. BLANCKE B.

2è Exc. : ORSON DU CLOS DES RENARDS

(DALTON VOM HEXEMKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à M. TIRELIERS J.

3è Exc. : JARO DE ROCANCOURT (Dys A)

(IGOR DU COMTE DES LIONS x FARHA DE ROCANCOURT), prop. et prod. : DELAFONT C.

4è Exc. : NELSON DU GRES DES FAGNES

(KLAY x HERMINE DU PARC PROTHON), prod. : PINCHEMAIL Loïc, à Mme POURBAIX C.

NELSON DU GRES DES FAGNES

Exc. : JACKO DU DOMAINE DU GRAND MARAIS (Dys B)

(DALTON VOM HEXENKUPPEN x DANA DU PASSAGE DE LA NAUX), prod. : HOUSSET C., à M. BOUDRIAUX C.

Exc. : LUTTI

(DALTON VOM HEXENKUPPEN x GIROLLE DE RABODANGES), prod. : LEFEVRE Michael, à M. VASSEUR E.

Exc. : LUCKY DU GRAND RAULOIX

(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x EZZA DU TER I'ET TILLEUL), prod. : GREGOIRE L. et A., à M. SENEZ T.

Exc. : LENNOX VOM HEXENKUPPEN

(POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN), prod. : BRENUCHON B., à Mme VAN EYCK E.

Exc. : LINK DES LEGENDES DE CHIMERA

(Dys B) (CHIPEN Y GUAPO DE DONEZTEBE x GAIA DU BOIS DE RIANCEY), prod. : ARAULT Guenaelle, à M. JOURNEAU H.

Exc. : LIAM DE LA RANCHE DU CHENE

(Dys A) (HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT), prod. : BOTTON Hubert, à M. WALLAERT M.

Exc. : LANSKO DES MAREES DE L'ANCRE

(HUNTER DES DIEUX DE LA CHASSE x GRACE DU COQUELICOT PICARD), prod. : LEQUEUX Sylvain, à M. LEQUEUX M.

Exc. : ORAK DU CLOS DES RENARDS (Dys A)

(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à M Mme PERES / GEBBIA D.

Exc. : LANCELOT DU SENTIER DES BICHES

(IGOR DU WASSERWALD x HIA), prod. : BOUCHET Agnes & Jean-Michel, à M. CHALLAMEL Y.

Exc. : LASSO DE LA VALLEE DE LA PY (Dys A)

(POKER VOM WOLFSBAU x DANA VOM HEXENKUPPEN), prod. : MONGRENIER P., à M. BERTON L.

Exc. : I'JACK DU CLOS DE L'EPTE

(GABIN DE LA FOUEE x FINA DES PETITS PANIELLOIS), prod. : MANKOWSKI Laurent, à M. MAUBERT V.

I'JACK DU CLOS DE L'EPTE

Exc. : ITRAK DE LA LOUVE AU BOIS (Dys A)

(DALTON VOM HEXENKUPPEN x FUTAIE DE LA DENT DURE), prod. : BERSILLON M., à M. POURCHEZ S.

Exc. : ICAR DU PARC PROTHON (Dys C)

(DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à M. PRAILLET V.

Exc. : IDEAL DU PARC PROTHON

(DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à M. FOUBLIN C.

Exc. : HORACE DE WACOURT (Dys A)

(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ERINE DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. MODENA S.

Exc. : LEO DE BLUNBRUC'H

(DAG VOM MUNSTERLAND x FLAMME DE LA PAREIDOISE), prod. : LAOUT Bernard, à M. BOUCHER P.

TB : LACK DE L'ECHO DES MONTAINES

(Dys A)(ADOC DES GRANDES VOIVRES x HELICE VOM HUNDEGELAUT), prod. : CESPEDES David, à M. GALLOTTA P.

TB : APOLLO VOM PFINGSTWALD (Dys B)

(IWEN VOM HEILIGENWALD x YEI VOM FLACHSBERG), prod. : ZEIMETZ Ernst, à M. POSTAL G.

TB : ETHAN VOM HUNDEGELAUT (Dys A)

(ARGI DE DONEZTEBE x VITALE VOM HUNDEGELAUT), prod. : AEBERHARD R., à M. MISIURNY N.

TB : LOUSTIC DU SENTIER DES BICHES

(IGOR DU WASSERWALD x HIA), prod. : BOUCHET Agnes & Jean-Michel, à M. CHOULET F.

TB : HARON DE ROCANCOURT (Dys A)

(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x AGORA DE ROCANCOURT), prop. et prod. : DELAFONT C.

TB : I'FLAMME DU TER I'ET TILLEUL (Dys A)

(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL), prod. : HELLEQUIN D., à M. HELLEQUIN D.

HARON DE ROCANCOURT

I'FLAMME DU TER I'ET TILLEUL

Classe TRAVAIL mâle :

Juge : Dr Laurence GUILBERT-JULIEN

1er Exc.CAC : IXY (Dys A)

(DALTON VOM HEXENKUPPEN x GROSEILLE), prod. : LEPERE Denis, à M. DUBUS G.

2è Exc. RCAC : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY

(Dys A)(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN), prop. et prod. : MONGRENIER P.

3è Exc. : ZACK VON DER APPELBECKE

(Dys A)(ARKO VOM OVERLEDINGER MOOR x PAULINE VON DER APPELBECKE), prod. : KUHN Rosemarie, à M. Mme PIERRET J.

4è Exc. : IBO VOM VOSSBERG (Dys A)

(ARKO VOM SPERLINGSHOF x BIRKA VON DER WASSERMUHLE), prod. : MEYER Markus, à Mme AUGER P.

Exc. : IGOR DU WASSERWALD (Dys A)

(DOUG DU CLOS DES COOKIES x CHANEL VOM SCHMUTTERTAL), prod. : OBRY Frederic, à M. BOUCHET J.

Exc. : ARKO VOM PFINGSTWALD (Dys A)

(ANTON VOM HEXENKUPPEN x YEI VOM FLACHSBERG), prod. : ZEIMETZ Ernst, à M. AEBERHARD R.

Exc. : HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS (Dys A)(FALCO VUN DER BOTTERWISS x CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS), prod. : EHRMINGER A. et A., à Mme EHRMINGER K.

Exc. : IRISH DU BOIS D'ECAULT (Dys B)

(DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD), prod. : CADET J., à M. TASSART D.

Exc. : IZAK DE LATIREMONT (Dys A)

(VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE), prod. : CONVERTITO J. et L., à M. SIDHOUM J.

Exc. : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK

(Dys A)(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD), prod. : COLLET N. & HOFER V., à M. GRAFF H.

Exc. : BORIS ROMANOVA CHOVU

(TASSO VOM SCHAUMBURGER WALD x DARA CERNA HURKA), prod. : TROJKA Roman, à M. et Mme RIGA / BOUCHER J.

Exc. : LIJOV II AUS DER WOLFSKAMMER

(Dys A)(LARCCHAN VOM FORSTWEG x HERA AUS DER WOLFSKAMMER), prod. : SCHWOPE Helmut, à HAGOORT M.

Exc. : LOKHO VOM HEXENKUPPEN (Dys A)

(POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN), prod. : BRENUCHON B., à M. PINCHEMAIL L.

Exc. : OTTO DU CLOS DES RENARDS (Dys A)

(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à M. COUZYN J.

OTTO DU CLOS DES RENARDS

TB : ISAC DU TER I'ET TILLEUL (Dys A)
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL), prod. : HELLEQUIN D., à M. HANSEN N.

TB : ITO DE LA PLAINE DU SOLOGNOT (Dys B)

(DOUG DU CLOS DES COOKIES x BAIHA DU PASSAGE DE LA NAUX), prod. : SAULET MOES J-P., à M. SIMON M.

Classe JEUNE mâle :

Juge : Mme Magali BOULANGER

1er Exc. Meilleur jeune :
PETRUS DU CLOS DES RENARDS

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à M. DHUY L.

2è Exc. : MARCUS DE WACOURT

(TASSO VOM SCHAUMBURGER WALD x ERINE DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. MONGRENIER P.

3è Exc. : MALT DE XAVIERES

(LARCCHAN VOM FORSTWEG x GACHETTE DE WACOURT), prod. : DE VAINS Michel, à M. KOWALCZYK G.

4è Exc. : MUSTER DES HERBES SECHES

(Dys A)(GINKGO DE WACOURT x FELINE DU VALLON DE CHAMPAGNE), prod. : DUCLOS Aurelien, à M. VERGER J.

Exc. : MEDOC DE XAVIERES
(LARCCHAN VOM FORSTWEG x GACHETTE DE WACOURT), prod. : DE VAINS Michel, à M. DE CAFFARELLI G.

Exc. : MALT DE LA RANCHE DU CHENE
(DIABLO DU CLOS DES COOKIES x JADE DE LA RANCHE DU CHENE), prod. : BOTTON Hubert, à Mme LESOT B.

Exc. : MAJOR

(IGOR DU PARC PROTHON x EMY DU BOIS DU ROTIOT), prod. : DOMET Christophe, à M. LANGUE A.

Exc. : MAIKO
(CHIPS DU PARC PROTHON x INGALS), prod. : TARDIEU Dominique, à M. TROUILLET A.

Exc. : P'MAXUS DU GRES DES FAGNES

(KLAY x HERMINE DU PARC PROTHON), prod. : PINCHEMAIL Loïc, à M. HENRY G.

Exc. : MATCH DE XAVIERES

(LARCCHAN VOM FORSTWEG x GACHETTE DE WACOURT), prod. : DE VAINS Michel, à M. DINOUARD D.

TB : MARCO DES ETOILES DE WOODCOCK

(POKER VOM WOLFSBAU x EZEL), prod. : COLLET N. & HOFER V., à M. ADRIEN M.

TB : MARCUS HOP DU BOIS DU ROTIOT
(ZACK VON DER APPELBECKE x FULLANE DU BOIS DU ROTIOT), prod. : PIERRET J-M., à Mme SIEDENTOP V.

TB : PESTO DU CLOS DES RENARDS

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à M. et Mme FEDRIGO P.

Classe BABY mâle :

Juge : Mme Magali BOULANGER

TP : NEWTON DU RENARD DES PATIS
(JULES DE WACOURT x MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS), prod. : HERBET Pierre & florence, à M. DELECROIX H.

TP : QUICK DU CLOS DES RENARDS
(JULES DE WACOURT x LUISY DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à M. LECLERCQ J.

TP : NILS DU DOMAINE DU GRAND MARAIS
(KENZO VON DER WOLFSTANGE x FUTEE VOM HEXENKUPPEN), prod. : HOUSSET C., à M. HOUSSET H.

Classe VÉTÉRAN mâle :

Juge : M. Claude HUGUENY

1er Exc. : LARCCHAN VOM FORSTWEG

(Dys A) (AMOR VOM EICHENKAMP x FLOCKE VOM BROCKHAUSER ESCH), prod. : KRAMER Klaus, à Mme HAGOORT M.

2è Exc. : DALTON VOM HEXENKUPPEN

(Dys A)(ANTON VOM HEXENKUPPEN x VANILLE DE LA COLLINE AUX SORCIERES), prod. BRENUCHON B. à M. HOUSSET C.

Classe CHAMPION femelle :

Juge : M. Yves GUILBERT

1er Exc. : HEIDI VOM KINDERBACH (Dys A)

(CARLOS VON DER NACHTKOPPERL x BIRKA VON DER WASSERSCHEIDE), prod. : ALBERS Klaus, à M. AUGER A.

2è Exc. : GACHETTE DE WACOURT (Dys A)

(ARGO DE WACOURT x ERINE DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. DE VAINS M.

3è Exc. : LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES

(IGOR DU WASSERWALD x FOSSETTE), prod. : CESPEDES David, à Mme PINTON A.

LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES

Classe INTERMÉDIAIRE femelle :

Juge : M. Claude HUGUENY

1er Exc. : MADAME DE LA RANCHE DU CHENE (Dys A)

(HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT), prod. : BOTTON Hubert, à M. PITANCE X.

2è Exc. : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE (Dys B)

(IBO VOM VOSSBERG x HOLLY DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE), prop. et prod. : AUGER P.

3è Exc. : MOLLY DE LA VALLEE DE LA PY (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN), prod. : MONGRENIER P., à M. BENOIT C.

4è Exc. : LOTUS DU BOIS DU ROTIOT (Dys B) (POKER VOM WOLFSBAU x FULLANE DU BOIS DU ROTIOT), prop. et prod. : PIERRET J.

Exc. : LENKA DU PARC PROTHON (Dys B) (GINKGO DE WACOURT x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à M. DEBREYNE P.

Exc. : MILLA (Dys A) (T.I.) Prop. et prod. : BECKER R.

S'il y a une exposition à ne pas manquer, c'est la Nationale d'Elevage. Cette manifestation représente pour le club la grande revue d'effectifs et un moment de convivialité privilégié pour les propriétaires. C'est donc avec un réel plaisir que Laurence et moi avons accepté l'invitation à juger la Nationale sur le terrain de la Fédération des Chasseurs de la Somme.

Evidemment pour chaque propriétaire son chien est le plus beau mais le juge va lui trouver des qualités mais aussi des défauts. Au final, il va lui attribuer un qualificatif.

Le qualificatif « EXCELLENT » est attribué à un chien très proche du standard, présenté en parfaite condition, réalisant un ensemble harmonieux et équilibré. La supériorité de ses qualités dominera ses petites imperfections car le chien parfait n'existe pas.

Si le qualificatif est important, il faut aussi que le juge soit pédagogue et analyse les qualités et les défauts par rapport au standard. Pour respecter les consignes des responsables, chaque chien a été toisé. Ensuite comme toujours, Laurence comme moi, nous nous sommes obligés à une analyse complète de la tête : ligne chanfrein crane, stop, couleur de l'œil, attache et longueur d'oreilles et expression. Nous avons ensuite analysé l'encolure, la ligne de dos, la poitrine, l'arrière main, le fouet, les aplombs, la texture du poil et les allures.

Laurence avec M. Daniel Juif comme assesseur a eu à juger un très joli de lot de mâles concourant pour le CACS pour les Petits Epagneuls de Munster. Le CACS revient à Ixy engagé en classe travail et la RCACS à Liver de la Vallée de la Py engagé en classe travail.

Pour ma part, avec Alexandre Martel, ancien Président, comme assesseur, j'ai jugé les femelles PEM concourant pour le CACS, un lot homogène où parfois on a trouvé des ossatures un peu légères et des yeux qui pourraient être plus foncés. Le CACS revient à Ortie du Clos des Renards la chienne de Janis Riga venu de Belgique et photographe émérite et la RCACS à Jet Set de Wacourt engagée en classe travail.

En fin de journée, avec mes collègues juges Laurence Guilbert-Julien, Magali Boulanger et Claude Hugueny, nous avions la lourde charge de désigner le meilleur sujet d'abord dans chaque variété puis de la Nationale. A l'unanimité du jury, la palme de meilleur sujet revient à Ortie du Clos des Renards présentée en classe travail.

Pour conclure, nous remercions les responsables du club et en particulier sa Présidente de nous avoir permis de passer cette agréable journée en Picardie.

Yves GUILBERT

Exc. : LAIKA (Dys A) (DALTON VOM HEXENKUPPEN x HERA DU CLOS D'AMBLENY), prod. : MENOT Pierre, à M. DELPLANQUE C.

Exc. : MYRA DE WACOURT (Dys A) (ALADIN VOM APFELGARTEN x HOPPLA DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. HUYGHE A.

Exc. : LASSIE DU PARC PROTHON (Dys A) (GINKGO DE WACOURT x DORI DU PARC PROTHON), prop. et prod. : LABOULLE R.

Exc. : LDI DU COQUELICOT PICARD (Dys A) (JASON DE ROCANCOURT x FIDJI DU COQUELICOT PICARD), prop. et prod. : POURCHEZ S.

Exc. : MABELLE DU PASSAGE DE LA NAUX

(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ETOILE VON DER TEUFELSBURG), prop. et prod. : HACQUARD P.

Exc. : LISSONNE DU DOMAINE D'ELOISE

(JASON DE ROCANCOURT x GAYA DU COQUELICOT PICARD), prod. : BONNARD Guillaume & Amandine, à M. COUTA J.

Exc. : MIRKA DE LA MOTTE BROUILLARD (Dys A)(POKER VOM WOLFSBAU x ELIA DE LA MOTTE BROUILLARD), prod. : LARCENET J., à M. LARCENET J.

Exc. : MADO DE WACOURT (Dys B) (ALADIN VOM APFELGARTEN x HOPPLA DE WACOURT), prod. DE FRANCE A., à M. HELLEQUIN D.

TB : MELBA DU PARC PROTHON (Dys B)

(GINKGO DE WACOURT x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à M. BAUCHART J.

TB : LAVANDE DU PARC PROTHON (GINKGO DE WACOURT x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à M. KUNKEL N.

TB : LORCA DES GRANDES VOIVRES (Dys A) (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x HINDIA DES GRANDES VOIVRES), prod. : OTTOGALLI C., à M. MICHAUT G.

Classe OUVERTE femelle :

Juge : M. Yves GUILBERT

1er Exc. : LANA DES MAREES DE L'ANCRE

(Dys B)(HUGO DES DIEUX DE LA CHASSE x GIROLE DU COQUELICOT PICARD), prod. : LEQUEUX Sylvain, à M. SAUDEMONT T.

2è Exc. : JEILIA DE LA MOTTE BROUILLARD

(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ELIA DE LA MOTTE BROUILLARD), prod. : LARCENET J., à M. PINCHEMAIL L.

4è Exc. : JAPPY DU SENTIER DES BICHES

(Dys A)(GOUFFY DU VAL COISIN x GALA DU VIEUX CHARBONNIER), prod. : BOUCHET Agnes &Jean-Michel, à M Mme BERNARD / TRIOULEYRE S.

Exc. : JAIA (Dys A)

(ETHAN VOM HUNDEGELAUT x FIDJI DU BOIS DE BERNY), prod. : HERBET Benoit, à M. ROLLIER M.

Exc. : JOYA DE LATIREMONT (Dys B)

(VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE), prod. : CONVERTITO J. et L., à M. CONVERTITO J.

Exc. : IZORE DU TER I'ET TILLEUL (Dys A) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL), prod. : HELLEQUIN D., à M. HELLEQUIN D.

Exc. : JUICE DE LA LOUVE AU BOIS (DALTON VOM HEXENKUPPEN x FATALE DU BUISSON BRULE), prod. : BERSILLON M., à M. THIRIEZ D.

IZORE DU TER I'ET TILLEUL

JUICE DE LA LOUVE AU BOIS

Exc. : JUNA DES GRANDES VOIVRES (Dys B)

(FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DIANE VOM HUNDEGELAUT), prod. : OTTOGALLI C., à M. HANRIOT F.

Exc. : LAIKA DU COQUELICOT PICARD

(JASON DE ROCANCOURT x FIDJI DU COQUELICOT PICARD), prod. : POURCHEZ S., à Mme GRARDEL E.

Exc. : IVOIRE DE L'AIRE DU BROYON (Dys C)

(EMIR DU TER I'ET TILLEUL x DUNE DE L'AIRE DU BROYON), prod. : POTENSIER F., à Mme POTENSIER K.

Exc. : LAIKA VOM HEXENKUPPEN

(POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN), prod. : BRENUCHON B., à M. VAN EYCK C.

Exc. : LANA VOM HEXENKUPPEN (Dys A)

(POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN), prod. : BRENUCHON B., à M. ERNOUX J.

Exc. : INES DE LA MORDOREE DES BOIS

(Dys B)(VICO DU CLOS DES COOKIES x CALINE VOM HEXENKUPPEN), prop. et prod. : GALLAIS C.

Exc. : INDIA DU BOIS D'ECAULT

(DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD), prod. : CADET J., à M. COMPERE A.

Exc. : LANCOM DES MAREES DE L'ANCRE

(Dys A)(HUNTER DES DIEUX DE LA CHASSE x GRACE DU COQUELICOT PICARD), prop. et prod. LEQUEUX S.

Exc. : JONA DE LA PLAINE FLORISSE (Dys A)

(FRITZ DE LA NOIRE HAIE x GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE), prod. : JOSIEN Rene, à M. VANHEE M.

Exc. : LOCA

(CHIPS DU PARC PROTHON x DOLIE DE LA PAREIDOISE), prod. : TROUILLET Alain, à M. ROBERT J.

Exc. : GIPSY DE WACOURT (Dys B)

(ARGO DE WACOURT x ERINE DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. HELLEQUIN D.

Exc. : IDEE DE L'AIRE DU BROYON (Dys B)

(EMIR DU TER I'ET TILLEUL x GORKA DE L'AIRE DU BROYON), prod. : POTENSIER F., à Mme POTENSIER J.

Exc. : ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER

(Dys A)(OTTER VOM TEICHHOF x EBENE DU GOUFFRE DU BERGER), prod. : MARTEL A., à M. ALFARO G.

Exc. : OSEILLE DU CLOS DES RENARDS

(Dys A)(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à Mme HERBET F.

Exc. : OLIYA DU CLOS DES RENARDS

(DALTON VOM HEXEMKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à Mme PICINNI E.

OLIYA DU CLOS DES RENARDS

Exc. : O'LEXY DU CLOS DES RENARDS (Dys A)

(DALTON VOM HEXENKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARD), prod. : RIGA J., à M. LEFEBVRE DE RIEUX A.

Exc. : INA DU PARC PROTHON (Dys A)

(DAG VOM MUNSTERLAND x ALFA DE WACOURT), prod. : LABOULLE R., à M. BIZET F.

Exc. : LOUNA DU SENTIER DES BICHES

(IGOR DU WASSERWALD x HIA), prod. : BOUCHET Agnes & Jean-Michel, à M. DUFRENE J.

Exc. : LARA VOM HEXENKUPPEN (Dys B)

(POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN), prod. : BRENUCHON B., à Mme RACAULT M.

Exc. : LINA DES VALLONS DE MAILLY (Dys A)

(JASON DE ROCANCOURT x FIDJI DES VALLONS DE MAILLY), prod. : BEAUCOURT R., à M. BEAUCOURT A.

Exc. : LICHTI DE LA PLAINE DU SOLOGNOT

(Dys A)(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DUNE VOM HUNDEGELAUT), prod. : SAULET MOES J-P., à M. BALZER S.

Exc. : LIBETTE VOM HEXENKUPPEN (Dys A)

(POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN), prod. : BRENUCHON B., à Mme PIERRET S.

Exc. : HOUNNA DE LA FERME DU PONT RADE

(DALTON VOM HEXENKUPPEN x BENGALE DU ROMAIN NOIR), prop. et prod. : ADRIEN M.

Exc. : LESSY DU VIEUX CHARBONNIER

(Dys A)(FLASH DE LA BARTASSIERE x DAFFY DU VIEUX CHARBONNIER), prod. : PARISOT D., à M. BOTTON H.

LESSY DU VIEUX CHARBONNIER

Exc. : LEIA

(DALTON VOM HEXENKUPPEN x HERA DU CLOS D'AMBLENY), prod. : MENOT Pierre, à M. DAZIN A.

Exc. : LASKA DE LA VALLEE DE LA PY (Dys A)

(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN), prod. : MONGRENIER P., à M. GAUMONT B.

Exc. : MALOU DES GRANDS BROUILLARDS

(Dys A)(IGOR DU COMTE DES LIONS x IRKA), prod. : THOUVENIN Robert, à M. OTTOGALLI C.

TB : LEFFE 251 LES SACRES NUMEROS

(Dys A)(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS), prod. : DAUVERGNE R., à M. BECK T.

TB : HABBY DU PARC PROTHON (Dys B)

(DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à M. POURCHEZ S.

TB : LUNE DES MAREES DE L'ANCRE (Dys A)

(HUNTER DES DIEUX DE LA CHASSE x GRACE DU COQUELICOT PICARD), prod. : LEQUEUX Sylvain, à M. PELLIEUX M.

TB : LILY DU COQUELICOT PICARD

(DAG VOM MUNSTERLAND x ADA DU COQUELICOT PICARD), prod. : POURCHEZ S., à M. DESENLIS T.

TB : LEFFY DU MONT DE LAON

(GAECO DE LA PAREIDOISE x FLO DU BOIS DU ROTIOT), prod. : BOUCHER Denis, à M. VARIN C.

TB : LYS DE L'AIRE DU BROYON (Dys A)

(GALAK DE L'AIRE DU BROYON x IHESS DE L'AIRE DU BROYON), prod. : POTENSIER F., à Mme POTENSIER J.

LYS DE L'AIRE DU BROYON

TB : JOCASSA DE LA SOURCE DE SAINT ACHAIRE

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x HAVANE DU GRAND RAULOIX), prod. : MORELLE Philippe, à M. COMPERE C.

TB : LAIKA DE LA PLAINE DU SOLOGNOT

(Dys A)(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DUNE VOM HUNDEGELAUT), prod. : SAULET MOES J-P., à M. POTELLE D.

TB : JESSY (Dys A)

(ETHAN VOM HUNDEGELAUT x FIDJI DU BOIS DE BERNY), prod. : HERBET Benoit, à M. MISIURNY N.

TB : JAVA

(BACCHUS DE WACOURT x ELFY DE LA VALLEE DE LA RETOURNE), prod. : GULDNER Franz, à M. FOUCHER A.

TB : JANA DU CHENIL VERT (Dys B)

(IBO VOM VOSSBERG x GYPSY DES GRANDES VOIVRES), prod. : CORREGE Alain, à M. MEUNIER J.

JANA DU CHENIL VERT

TB : IRICE DU GRAND RAULOIX (Dys B)

(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x EZZA DU TER I'ET TILLEUL), prod. : GREGOIRE L. et A., à Mme MARSIL C.

TB : HOUNA DE LA PLAINE DU SOLOGNOT

(Dys A)(ELLIOT DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS x DUNE VOM HUNDEGELAUT), prod. : SAULET MOES J-P., à Mme HAFFNER G.

TB : LILAS (Dys A)

(ZACK VON DER APPELBECKE x HANOI), prod. : DELVAUX Samuel, à M. GARD L.

Classe TRAVAIL femelle :

Juge : M. Yves GUILBERT

1er Exc.CAC Meilleur de race : ORTIE DU CLOS DES RENARDS (Dys B)

(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à M. MAIRIEAUX M.

2è Exc.RCAC : JET SET DE WACOURT (Dys A)

(ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. HOCHART J.

3è Exc. : LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE

(Dys A)(HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT), prod. : BOTTON Hubert, à M. GUILLAUD ROLLIN F.

4è Exc. : IZIE I DU DOMAINE DU GRAND MARAIS (Dys A)

(FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN), prop. et prod. : HOUSSET C.

Exc. : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE

(Dys A)(FALCO DU CLOS DES COOKIES x HERMINE DES GRANDES VOIVRES), prod. : GRASSI Marc & Mireille, à M. FOUCAUD E.

Exc. : FELINE DU VALLON DE CHAMPAGNE (Dys B)(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x BAGUY DU COQUELICOT PICARD), prod. : VISENTIN P., à M. DUCLOS A.

FELINE DU VALLON DE CHAMPAGNE

Exc. : INGRID DE WACOURT (Dys A)

(LARCCHAN VOM FORSTWEG x ERINE DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. CARLU J.

Classe JEUNE femelle :

Juge : Mme Magali BOULANGER

1er Exc. : MONA DE LA VALLEE DE LA PY

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x GESSY DE LA VALLEE DE LA PY), prop. et prod. : MONGRENIER P.

2è Exc. : MAYA DE WACOURT (Dys B)

(ALADIN VOM APFELGARTEN x HOPPLA DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à Mme CACARD D.

3è Exc. : MOKA DU BASQUE (Dys A)
(POKER VOM WOLFSBAU x ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER), prop. et prod. : ALFARO G.

MOKA DU BASQUE

4è Exc. : MYTHIC DU DOMAINE DU GRAND MARAIS (Dys A)

(POKER VOM WOLFSBAU x FUTEE VOM HEXENKUPPEN), prod. : HOUSSET C., à Mme HOUSSET H.

Exc. : MYA DE LA NOIRE HAIE

(APOLLO VOM PFINGSTWALD x JIPSY DE LA NOIRE HAIE), prop. et prod. : POSTAL G.

Exc. : MADDIE DU COQUELICOT PICARD

(ITRAK DE LA LOUVE AU BOIS x HABBY DU PARC PROTHON), prod. : POURCHEZ S., à M. SINGLE A.

Exc. : VESNA EBEN EZER (Dys A)

(HUGO VOM MUNSTERLAND x ULLA-ASTA V. DIJAMANTI), prod. : BUBA Petr, à M. BARRAUD E.

Exc. : MYRTILLE DE LA SOURCE RIANTE

(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x INGRID DE WACOURT), prod. : CARLU & LEVEL Jeremy & caroline, à M. CARLU J.

Exc. : MOLLY DES HARDIES DU BOCAGE

(Dys A)(GECK DU BUISSON BRULE x HAVANNE DES SOURCES DE JOUHE), prod. : BLANC Anne-Gaelle & M. Mallard Stephane, à M. TOLLET J.

Exc. : MOKA DE WACOURT

(TASSO VOM SCHAUMBURGER WALD x ERINE DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. LELEU M.

Exc. : MAEVA DE SUD ALSACE

(HELIOS I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT x HAPPY DE SUD ALSACE), prod. : BASCHUNG R., à Mme PEUCKERT M.

Exc. : MONA DE BERTRONVAL

(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x EPPLA DE WACOURT), prop. et prod. : DE FRANCE F.

MONA DE BERTRONVAL

Exc. : MALOU

(LOBO 266 LES SACRES NUMEROS x JUNA DU DOMAINE D'ELOISE), prod. : THUILLIER Guy, à M. MAGNIER M.

TB : MALIA DU PARC PROTHON

(GINKGO DE WACOURT x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à M. DELCOURT T.

TB : MISS (Dys A)

(DIABLO DU CLOS DES COOKIES x ISYSS DU BUISSON BRULE), prop. et prod. : AUDIOT B.

TB : PERLE DU GRES DES FAGNES (Dys A)

(KLAY x HERMINE DU PARC PROTHON), prod. : PINCHEMAIL Loïc, à M. RENARD P.

Disq : MISHKA DES HERBES SECHES (Dys A)

(GINKGO DE WACOURT x FELINE DU VALLON DE CHAMPAGNE), prod. : DUCLOS Aurelien, à M. DUCLOS A.

Disq : MOON DU DOMAINE DU GRAND MARAIS

(POKER VOM WOLFSBAU x FUTEE VOM HEXENKUPPEN), prod. : HOUSSET C., à M. COLLET N.

Classe PUPPY femelle :

Juge : Mme Magali BOULANGER

TP : MIDNIGHT DU MAS DE L'ORACLE

(FALCO DU CLOS DES COOKIES x HERMINE DES GRANDES VOIVRES), prod. : GRASSI Marc & Mireille, à Mme PINTON A.

Classe BABY femelle :

Juge : Mme Magali BOULANGER

TP : NAIS DU BOIS DE BERNY

(JULES DE WACOURT x FILTY DU BOIS DE BERNY), prod. : DOLE P. et C., à M. JORAND C.

TP : NALA DU CLOS DE MURCY

(IRCO VOM HEXENKUPPEN x FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL), prod. : RACAULT Muriel & Cyril, à Mlle LAMARRE P.

TP : NALA DU CLOS DE ROBERSART

(LOKHO VOM HEXENKUPPEN x JONA DE LA PLAINE FLORISSE), prop. et prod. : VANHEE M.

TP : NINA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS

(KENZO VON DER WOLFSTANGE x FUTEE VOM HEXENKUPPEN), prod. : HOUSSET C., à Mme HOUSSET H.

TP : NIRVANA DU RENARD DES PATIS

(JULES DE WACOURT x MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS), prod. : HERBET Pierre & Florence, à M. HERBET P.

TP : NORMA DE LA MORDOREE DES BOIS

(IRON VOM HEXENKUPPEN x INES DE LA MORDOREE DES BOIS), prod. : GALLAIS Christian, à M. MONCOURTOIS P.

Classe VÉTÉRAN femelle :

Juge : M. Claude HUGUENY

1er Exc. : CARMEN DU TER I'ET TILLEUL

(Dys A)(ANTON VOM HEXENKUPPEN x URPHEE DU PASSAGE DE LA NAUX), prop. et prod. : HELLEQUIN D.

2è Exc. : EPPLA DE WACOURT (Dys A)

(YASKO VOM FALKENSTEIN x TESS DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. DE FRANCE F.

LES MEILLEURS CHIENS DE L'EXPOSITION

- Best in Show : ORTIE DU CLOS DES RENARDS (PM)
- Meilleur Jeune de l'expo : MANZEL vom HUNDEGELAUT (DL)
- Meilleur Champion : IGOR DU DOMAINE DU GRAND MARAIS (PM)
- Meilleur Vétéran : Goya de JONCAIT (DL)

LOT REPRODUCTEUR PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER

Chiens issus d'IGOR DU WASSERWALD

LOTS D'AFFIXES PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER

1 – Elevage DE LA VALLÉE DE LA PY

2- Elevage DU SENTIER DES BICHES

LOTS D'AFFIXES PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER suite

3 - Elevage DE LA RANCHE DU CHÊNE

4- Elevage du TER'I ET TILLEUL

5- Elevage DE LA PLAINE DU SOLOGNOT

CHAMPIONNAT DE FRANCE A NANTES LE 03 JUIN 2017

JUGE : M. CLAUDE HUGUENY

LANGHAAR FEMELLE

CLASSE INTERMEDIAIRE :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : MURPHY VOM HUNDEGELAUT

à Mme AEBERHARD A. (HILAN VOM HUNDEGELAUT x SOLOJAGER'S YVETTE)

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

CLASSE OUVERTE :

1er Exc. : LIAM DE LA RANCHE DU CHENE

à M. BOTTON H. (HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)

CLASSE TRAVAIL :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : ZACK VON DER APPELBECKE

à M. Mme PIERRET J.(ARKO VOM OVERLEDINGER MOOR x PAULINE VON DER APPELBECKE)

2è Exc. RCACS RCACIB : ARKO VOM PFINGSTWALD

à M. AEBERHARD R. (ANTON VOM HEXENKUPPEN x YEI VOM FLACHSBERG)

3è Exc. : BORIS ROMANOVA CHOVU

à M. et Mme RIGA / BOUCHER J. (TASSO VOM SCHAUMBURGER WALD x DARA CERNA HURKA)

4è Exc. : IBO VOM VOSSBERG

à Mme AUGER P. (ARKO VOM SPERLINGSHOF x BIRKA VON DER WASSERMUHLE)

Exc. : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY

à M. MONGRENIER P. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)

CLASSE JEUNE :

1er Exc. Meilleur jeune : PESTO DU CLOS DES RENARDS

à M. et Mme FEDRIGO P. (IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

CLASSE INTERMÉDIAIRE :

1er Exc. : LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES

à Mme PINTON A. (IGOR DU WASSERWALD x FOSSETTE)

2è Exc. : LORCA DES GRANDES VOIVRES

à M. MICHAUT G. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x HINDIA DES GRANDES VOIVRES)

CLASSE OUVERTE :

1er Exc. : OSEILLE DU CLOS DES RENARDS RCACS RCACIB

à Mme HERBET F. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)

2è Exc. : LIBETTE VOM HEXENKUPPEN

à Mme PIERRET S. (POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

CLASSE TRAVAIL :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de sexe opposé : HEIDI VOM KINDERBACH

à M. AUGER A. (CARLOS VON DER NACHTKOPPERL x BIRKA VON DER WASSERSCHEIDE)

2è Exc. : LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE
à M. GUILLAUD ROLLIN F. (HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)

3è Exc. : LUISY DU CLOS DES RENARDS
à M. et Mme RIGA BOUCHER J. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS)

CLASSE JEUNE :

1er Exc. : MADAME DE LA RANCHE DU CHENE
à M. PITANCE X. (HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)

RESULTATS DES EXPOSITIONS EN FRANCE 1er SEMESTRE 2017

08-01 PARIS DOG SHOW CACIB

juge : MEDARD MANGIN Jacques

Petit Epagneul de Münster Femelle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LA FOLIE DE LA VALLEE DE L'ORILLON à Mme WERY ROUSSEAU L.

28-01 PERPIGNAN CAC

juge : M. Jose Homem DE MELLO

Petit Epagneul de Münster Femelle

CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : JENY DU PARC PROTHON à M. SAXE V.

29-01 PERPIGNAN - CACIB

juge : M. LASSANDRE Jean

Grand Epagneul de Münster Mâle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB : LLOP DU CHATEAU DE CORNILLON à Mme CASADAVALL S.
2è Exc. RCACS RCACIB : LEWIS DU CHATEAU DE CORNILLON à Mme CASADAVALL S.

Grand Epagneul de Münster Femelle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LUNA DU CLOS DU WASENBERG à Mme CASADAVALL S.

Petit Epagneul de Münster Femelle

CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : JENY DU PARC PROTHON à M. SAXE V.

04-02 TROYES Spéciale

juge : M. DA SILVA Zeferino Jose

Petit Epagneul de Münster Mâle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. : LINK DES LEGENDES DE CHIMERA à M. JOURNEAU H.
2è Exc. : LEADER VOM HUNDEGELAUT à M. PERRIN F.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. RCACS RCACIB : JARO DE ROCANCOURT à M. DELAFONT C.
2è Exc. : HARON DE ROCANCOURT à M. DELAFONT C.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY à M. MONGRENIER P.
2è Exc. : ARKO VOM PFINGSTWALD à M. AEBERHARD R.
3è Exc. : LOKHO VOM HEXENKUPPEN à M. PINCHEMAIL L.
4è TB : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK à M. GRAFF H.

Petit Epagneul de Münster Femelle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB : LA FOLIE DE LA VALLEE DE L'ORILLON à Mme WERY ROUSSEAU L.
2è Exc. : LIKE DE LA PLAINE DU SOLOGNOT à M. PERRIN F.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. RCACS RCACIB : IZYA VOM HUNDEGELAUT à M. DEVAURE N.
2è Exc. : JODDY VOM HUNDEGELAUT à M. DEDOME A.
3è Exc. : HOUNA DE LA PLAINE DU SOLOGNOT à Mme HAFFNER G.
4è TB : IOLLY VOM HUNDEGELAUT à M. DEVAURE N.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. : JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à M. CHATELOT S.
2è Exc. : LOU VOM HEXENKUPPEN à Mme BRENUCHON R.
CLASSE PROMETTEUR :
TP : MONA DE LA VALLEE DE LA PY à M. MONGRENIER P.

25-02 BOURGES

juge : M. SILVA CARDOSO Zeferino Jose

Petit Epagneul de Münster Mâle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB : LINK DES LEGENDES DE CHIMERA à M. JOURNEAU H.

Petit Epagneul de Münster Femelle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à Mme AUGER P.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : MAYA DE WACOURT à Mme CACARD D .

04-03 AMIENS - CACS

juge : M. CASTANET Jean-Pierre

Petit Epagneul de Münster Mâle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. : LEGO DU DOMAINE D'ELOISE à M. NOLLENT J.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY à M. MONGRENIER P.
CLASSE PROMETTEUR :
TP : MALCOLM DE LA SOURCE RIANTE à Mlle BOUCHER J.

Petit Epagneul de Münster Femelle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er TB : LA FOLIE DE LA VALLEE DE L'ORILLON à Mme WERY ROUSSEAU L.
2è TB : LORNA DE LA PAREIDOISE à M. DEBUF F.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS : LASSIE DU PARC PROTHON à M. LABOULLE R.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : MOLY DU BOIS D'HOUSSOY à M. BIZET E .
CLASSE PROMETTEUR :
TP : MONA DE LA VALLEE DE LA PY à M. MONGRENIER P.

04-03 VALENCE

juge : M. WITZMANN Camille

Grand Epagneul de Münster Femelle

CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : BERTRADIS VON GERMANIA à M. JOURNAL H.

Petit Epagneul de Münster Femelle

CLASSE CHAMPION :
1er Exc. CACIB Meilleur de race : LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES à Mme PINTON A.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS RCACIB : LINES DE LA RANCHE DU CHENE à M. CHAMBARD G.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : MADAME DE LA RANCHE DU CHENE à M. PITANCE X .

11-03 PERIGUEUX

juge : Mme GUILBERT-JULIEN Laurence

Langhaar Femelle

CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LUCKY VOM HUNDEGELAUT à M. RENAUD J.

11-03 VALLAURIS GOLFE-JUAN

juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Femelle

CLASSE OUVERTE :
1er Exc. RCACS : LORCA DES GRANDES VOIVRES à M. MICHAUT G.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE à M. FOUCAUD E.

19-03 MONTLUCON

juge : Mme GUILBERT-JULIEN Laurence

Petit Epagneul de Münster Mâle

CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : MAIKO DU CLOS DE MURCY à M. BORDINARO V .

Petit Epagneul de Münster Femelle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à Mme AUGER P.
CLASSE JEUNE :
1er TB : MAIRA DU CLOS DE MURCY à Mme ROUSSEAU A.

08-04 MAUBEUGE

juge : M. BLEMUS Lionel

Langhaar Femelle

CLASSE JEUNE :
1er Exc. Meilleur de race : MURPHY VOM HUNDEGELAUT à Mme AEBERHARD A.

Petit Epagneul de Münster Mâle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. RCACS : ORAK DU CLOS DES RENARDS à M Mme PERES / GEBBIA D.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. : ORSON DU CLOS DES RENARDS à M. TIRELIERS J.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : BORIS ROMANOVA CHOVU à M. et Mme RIGA / BOUCHER J.
Classe jeune :
1er Exc. : PETRUS DU CLOS DES RENARDS à M. DHUY L.
2è Exc. : PESTO DU CLOS DES RENARDS à M. et Mme FEDRIGO P.

Petit Epagneul de Münster Femelle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. RCACS : LA FOLIE DE LA VALLEE DE L'ORILLON à Mme WERY ROUSSEAU L.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS : OLIYA DU CLOS DES RENARDS à Mme PICINNI E.
2è Exc. : HOUNNA DE LA FERME DU PONT RADE à DESSERY M.

23-04 GUEBWILLER

juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle

CLASSE OUVERTE :
1er Exc. : IRISH DU CLOS DES COOKIES à M. SCHIESTEL A.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. Meilleur de race : MARCUS HOP DU BOIS DU ROTIOT à Mme SIEDENTOP V.

23-04 LYON SPECIALE

juge : Mme GAGGERO Alessandra

Grand Epagneul de Münster Femelle

CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : BERTRADIS VON GERMANIA à M. JOURNAL H.

Langhaar Mâle

CLASSE JEUNE :
1er Exc. Meilleur de race : MILO DU MONT DU SORGIA à M. BOUILLOT F.
2è Exc. : MOKA DU MONT DU SORGIA à M. BREYSSE P.

Langhaar Femelle

CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS CACIB : GRIOTTE DU DOMAINE DE L'ANCIEN HETRE à M. BOUILLOT F.

Petit Epagneul de Münster Mâle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. : LEKI DE L'ECHO DES MONTAINES à M. JAMMES S.
2è Exc. : LARGO DE LA RANCHE DU CHENE à M. CHAPUIS F.
3è TB : LASKO DE LA PLAINE DU SOLOGNOT à Mme FORTER I.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. RCACS RCACIB : LIAM DE LA RANCHE DU CHENE à M. WALLAERT M.
2è Exc. : LOUSTIC DU SENTIER DES BICHES à M. CHOULET F.
3è TB : FARO DE MONTAMPIEUX à M. CHARNAY E.
4è TB : IPSOS DE LA RANCHE DU CHENE à M. CHARNAY E.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : ILLUX à M. PIGUET J.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : MAIKO DU CLOS DE MURCY à M. BORDINARO V.
2è Exc. : MISTRAL DE LA PLAINE DU SOLOGNOT à M. BOUCHET J.

Petit Epagneul de Münster Femelle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB : LESSY DU VIEUX CHARBONNIER à M. BOTTON H.
2è Exc. RCACS RCACIB : LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES à Mme PINTON A.
3è Exc. : LIO DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. JOLY H.
4è Exc. : LITTEL DE LA RANCHE DU CHENE à M. PORNET P.
TB : LINES DE LA RANCHE DU CHENE à M. CHAMBARD G.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. : LISA DES PETITES AMARIES à M. CHAPUIS L.
CLASSE BABY :
TP : MIDNIGHT DU MAS DE L'ORACLE à Mme PINTON A.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : MADAME DE LA RANCHE DU CHENE à M. PITANCE X.
2è TB : MILKA DE LA RANCHE DU CHENE à M. DETTOMA N.

29-04 AMIENS - CACIB- SPECIALE

juge : Mlle BANDEL Jeanine

Petit Epagneul de Münster Mâle

CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. : LINK DES LEGENDES DE CHIMERA à M. JOURNEAU H.
2è TB : LEWIS DE LA VALLEE DE LA PY à M. CHEVALIER G.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. : JARO DE ROCANCOURT à M. DELAFONT C.
2è TB : LEO DE BLUNBRUC'H à M. BOUCHER P.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS CACIB : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY à M. MONGRENIER P.
2è Exc. RCACS RCACIB : IXY à M. DUBUS G.
3è Exc. : ISAC DU TER I'ET TILLEUL à M. HANSEN N.

CLASSE JEUNE :
1er Exc. : MALCOLM DE LA SOURCE RIANTE à Mlle BOUCHER J.
CLASSE PUPPY :
TP : MARCUS DE WACOURT à M. MONGRENIER P.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. RCACS RCACIB : LASSIE DU PARC PROTHON à M. LABOULLE R.
2è Exc. : MADO DE WACOURT à M. HELLEQUIN D.
3è Exc. : OSEILLE DU CLOS DES RENARDS à Mme HERBET F.
4è TB : LOONA à Mme DOMMANGET A.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. : INA DU PARC PROTHON à M. BIZET F.
2è Exc. : GIPSY DE WACOURT à M. HELLEQUIN D.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : JET SET DE WACOURT à M. HOCHART J.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : VESNA EBEN EZER à M. BARRAUD E.
2è Exc. : MONA DE LA VALLEE DE LA PY à M. MONGRENIER P.
Disq : MOLY DU BOIS D'HOUSSOY à M. BIZET E.

29-04 CHATEAUROUX
juge : M. WITZMANN Camille

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à Mme AUGER P.

07-05 AIGREFEUILLE D'AUNIS
juge : M. ROULLEAU Roger

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LARA VOM HEXENKUPPEN à Mme RACAULT M.

08-05 MARSEILLE
juge : M. BOTTERO Amedeo

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : HERMINE DES GRANDES VOIVRES à M. GRASSI M.
2è Exc. RCACS RCACIB : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE à M. FOUCAUD E.

14-05 CAURO
juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. Meilleur de race : LUCIO-DJANGO DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. WOJCIK L.

21-05 VALLERES - SPECIALE
juge : M. ROULLEAU Roger

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS : LASCARD DU CLOS DES COOKIES à M. ROY J.
2è Exc. RCACS : LINK DES LEGENDES DE CHIMERA à M. JOURNEAU H.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. RCACS : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à Mme AUGER P.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. : MALOU DES GRANDS BROUILLARDS à M. OTTOGALLI C.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : ISBA DES GRANDES VOIVRES à M. OTTOGALLI C.

21-05 VILLENEUVE SUR LOT - SPECIALE
juge : M. CASTANET Jean-Pierre

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : MY LORD MENDY DE LA TOUR DE COUMAIL à M. URRUTIA P.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.

21-05 VITTEL
juge : Mme PARENT Nathalie

Langhaar Mâle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LASKO VOM HUNDEGELAUT à M. AEBERHARD R.

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. : LUCKY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT à M. SIMON M.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. : LARGO DE LA PAREIDOISE à M. DISEURS G.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : ARKO VOM PFINGSTWALD à M. AEBERHARD R.
2è Exc. RCACS : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK à M. GRAFF H.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. : LUNA VOM HUNDEGELAUT à M. AEBERHARD R.
2è Exc. RCACS : LUNA DES HAUTS DE LA SAINTE NEIGE à Mme MANGIN C.
3è TB : IRKA DU RELAIS MARGOT à Mme BOUVET A.

25-05 EVREUX - SPECIALE
juge : M. ROULLEAU Roger

Grand Epagneul de Münster Mâle
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : GHYLLBECK TORVUS à M. PRITCHARD J .

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LASCO DU CRU DE BRUQUEDALLE à M. THIERRY M.
2è TB : LANCELOT à M. BIGNON R.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : MISTRAL DES HERBES SECHES à M. PELCAT D.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS : LOKA DE BEAUDRIBOS à M. ANDRE M.
2è TB : LOUANE à Romain BIGNON R.

28-05 BAILLEUL SUR THERAIN - SPECIALE
- juge : M. LASSANDRE Jean

Langhaar Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : MURPHY VOM HUNDEGELAUT à Mme AEBERHARD A.

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : BORIS ROMANOVA CHOVU à M. et Mme RIGA / BOUCHER J.
2è Exc. RCACS : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY à M. MONGRENIER P.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. RCACS : MADO DE WACOURT à M. HELLEQUIN D.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. : OSEILLE DU CLOS DES RENARDS à Mme HERBET F.
2è Exc. : GIPSY DE WACOURT à M. HELLEQUIN D.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS : LUISY DU CLOS DES RENARDS à M. et Mme RIGA BOUCHER J.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : MYTHIC DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à Mme HOUSSET H.
2è TB : MIKIE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à M. DEMILLY L.
3è TB : MESSIE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à Mme HOUSSET H.

25-06 CHATELLERAULT
juge : Mme BOULANGER Magali

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à Mme AUGER P.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. RCACS : LADY DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. DUSSOUL A.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : MATSYA DE LA SOURCE DU VAL D'OR à Mme BONNEAU S .

CONCOURS GENERAL AGRICOLE 2017

HIKA DU LYS DES ALPES

LOIS VD LAARCSHE VELDEN

Sélectionnés au CGA lors de la NE 2016, même si nous avions l'explication que ceci ne constitue pas une exposition comme les autres, nous nous sommes fait un devoir d'aller représenter notre race et le club.
Igor du Wasserwald et ses enfants (Loustic, Louna et Lancelot, tous les trois du Sentier des Biches et Lasco de l'Echo des Montaines), ainsi que quelques joyeux propriétaires et nous, avons décidé de « monter à la capitale » !!!
Nous n'avions pas forcément envisagé que…Paris la semaine c'est bouchons, bouchons, bouchons …Nous avions une heure précise pour rentrer et passer au contrôle vétérinaire, horaire que nous avons loupé. A l'arrivée…. D'abord Vigipirate oblige, contrôle avec saisie des « couteaux » (sauf qu'il y en avait en vente à l'intérieur, il faut chercher l'erreur !!!)
Arrivés aux portes, nous avons pu compter sur le membre du comité présent, Magali Boulanger qui a fait les démarches pour que nous puissions entrer et participer.

Enfin installés et notre retard rattrapé, nous avons retrouvés Christian et Geneviève Rabiller avec la Grande Münsterländer Hika du Lys des Alpes, Sandrine et Douglas Teggin avec Lois Van der Laarsche Velden la Langhaar, Pierre Guerry avec Ictus, accompagné d'un autre membre du CFEML Pierre Guertin, Magali Boulanger et Vincent avec Humsci de la Tour de Coumail.
Magali avait apporté tout le nécessaire pour un petit déjeuner.

ICTUS

HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL

CONCOURS GENERAL AGRICOLE 2017

Le début des présentations n'a pas été favorable à nos races qui n'ont pas pu sortir leur épingle du jeu et rentrer dans la finale.
Magali nous a regroupés pour le verre de l'amitié…. Nous avons profité de ce petit temps mort pour obtenir auprès de Magali les consignes de présentation des lots.

L'après-midi nos deux classes Championnes Hika et Humsci sont rentrées sur le ring… Au grand regret des juges, la petite Humsci, blessée le matin par un idiot pressé de rentrer dans le parc avec son chariot n'a pu défendre ses chances, mais a servi de modèle au Dr Chaudieu pour une auscultation en directe sur grand écran… Vu les commentaires des juges gageons que non blessée, elle aurait pu accrocher le podium.

Notre tour en lot reproducteur est arrivé… Nos chiens peu habitués aux présentations et encore moins sur moquette ont été très remarqués par les glissades de certains et les siestes de certains autres !!!! Ceci n'a pas empêché la sélection en finale… A notre plus grande surprise et bonheur nous avons accédé à la deuxième marche du podium.
Sur le podium nos chiens ont été fidèles à la méconnaissance de l'exercice et ce fut un peu compliqué de faire tenir tout le monde sur cette marche !!!

Pendant la journée, le roulement mis en place a permis à tous d'aller faire un petit tour dans le salon, avec quelques difficultés là aussi, puisque les candidats aux présidentielles avaient décidé de faire un petit tour eux aussi au salon.

Une très bonne journée passée sur place.

Jean-Michel Bouchet

le lot reproducteur PM termine 2è

Info SCC

Sur proposition de la Commission Elevage, le Comité de la Société Centrale Canine a décidé d'interdire les accouplements fortement consanguins.

Les accouplements à consanguinité rapprochée seront désormais interdits. Par consanguinité rapprochée, on entend les accouplements père-fille, mère-fils et frère-sœur.

De tels accouplements présentent un risque pour le bien-être des chiens qui en sont issus, par l'accumulation des allèles potentiellement délétères qui peut intervenir.

Une dérogation pourra être accordée par le club de race sur dossier présenté avant la saillie, le club de race devant définir et faire connaître à ses adhérents la composition du dossier de dérogation à présenter. En cas de contestation de la décision du club de race par l'éleveur, ce dernier aura la possibilité de demander l'arbitrage de la Commission Zootechnique de la SCC

Cette décision sera appliquée à partir du 01/10/2017.

LECTURE DES DYSPLASIES AU 1ER SEMESTRE 2017

GRAND MÜNSTERLÄNDER FEMELLES :

ETHON AUREUS	GM	M	A	5/9/2016	AEBERHARD R.
GHYLLBECK TORVUS	GM	M	A	2/11/2014	PRITCHARD J.
LARGO DU MARAIS BLANC	GM	M	A	5/21/2015	DEBUIRE A.
PICO VOM FLORBACH	GM	M	A	3/6/2016	RAGOT E.

LANGHAARS :

MAIA VOM HUNDEGELAUT	L	F	A	3/3/2016	WAMBST J.
MURPHY VOM HUNDEGELAUT	L	F	A	2/21/2016	AEBERHARD A.

PETIT MÜNSTERLÄNDER :

JETHRO DE LATIREMONT	PM	M	A	1/6/2014	MAIRE T.
JOHNS	PM	M	C	7/5/2014	JOLLY F.
LANCOME DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS	PM	M	A	10/17/2015	MARTEL A.
LARGO DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	A	10/12/2015	CHAPUIS F.
LASCO DU CRU DE BRUQUEDALLE	PM	M	A	5/25/2015	THIERRY M.
LASCO DU DOMAINE D'AIDEN	PM	M	A	8/7/2015	VERGER J.
LEWIS DU MAS DES OISEAUX	PM	M	E	3/12/2015	SALZE V.
LIAM DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	A	4/10/2015	WALLAERT M.
LIFT DE LA PAREIDOISE	PM	M	A	10/25/2015	PRUVOT P.
LOUSTIC DES GRANDES VOIVRES	PM	M	D	10/9/2015	GUEUSQUIN F.
LUCKY	PM	M	B	9/22/2015	CLAIN D.
LUCKY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	M	C	12/24/2015	SIMON M.
LUCKY DES ETOILES DE WOODCOCK	PM	M	D	1/22/2015	DAYBER P.
MAIKO DU CLOS DE MURCY	PM	M	A	2/14/2016	BORDINARO V.
MALTHUS DE LA MOTTE BROUILLARD	PM	M	B	2/15/2016	BAUCHART J.
MISTRAL DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	M	A	3/3/2016	BOUCHET J.
MISTRAL DE WACOURT	PM	M	B	1/19/2016	RANSON M.
MISTRAL DES HERBES SECHES	PM	M	B	4/8/2016	PELCAT D.
MOCKA DES GRANDS BROUILLARDS	PM	M	A	2/20/2016	THOUVENIN R.
MOOG DES CANEBIERES D'ARAMON	PM	M	B	3/10/2016	JAUME A.
MUSTER DES HERBES SECHES	PM	M	A	4/8/2016	VERGER J.
MY LORD MENDY DE LA TOUR DE COUMAIL	PM	M	A	2/9/2016	URRUTIA P.
GALLA DE LA FORESTIERE D'AIGREMONT	PM	F	B	8/23/2011	PERON M.
GIPSY DE WACOURT	PM	F	B	9/12/2011	HELLEQUIN D.
HAVANE DES CINQ FRERES	PM	F	B	5/26/2012	SERRE D.
HELICE DES GRANDES VOIVRES	PM	F	A	8/11/2012	LAFORET O.
ILKA	PM	F	B	4/1/2013	GOUGELET B.
ILYA DE L'AIRE DU BROYON	PM	F	B	4/4/2013	DELORME J.
IOLDY VOM HUNDEGELAUT	PM	F	A	5/11/2013	CHASSOT G.
IRICE DU GRAND RAULOIX	PM	F	B	3/24/2013	MARSIL C.
IRIS	PM	F	A	5/3/2013	PITARD D.
IRIS DU GRAND METIFEU	PM	F	A	4/17/2013	PERREAU T.
IRISSE DU GRAND RAULOIX	PM	F	A	3/24/2013	JOB P.

LECTURE DES DYSPLASIES AU 1ER SEMESTRE 2017

ISKA DU GRAND RAULOIX	PM	F	A	3/24/2013	GARDEMBAS P.
IVANA	PM	F	A	4/15/2013	RICHL B.
JET SET DE WACOURT	PM	F	A	8/26/2014	HOCHART J.
JINNY DE LA PLAINE FLORISSE	PM	F	A	2/21/2014	COCKEMPOT F.
JIPSY DE LA MOTTE BROUILLARD	PM	F	B	5/31/2014	BARRAUD E.
JOSKA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	F	A	5/12/2014	BARDOUX J.
JUNA DES GRANDES VOIVRES	PM	F	B	6/19/2014	HANRIOT F.
LAIKA	PM	F	A	7/2/2015	DELPLANQUE C.
LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE	PM	F	B	10/13/2015	AUGER P.
LAIKA DU GRAND METIFEU	PM	F	A	9/20/2015	ROCH E.
LAIKA VOM LOESS DU KOCHERSBERG	PM	F	A	10/25/2015	DEBES J.
LAYA DES GRANDES VOIVRES	PM	F	A	8/5/2015	LAROCHE A.
LDI DU COQUELICOT PICARD	PM	F	A	9/3/2015	POURCHEZ S.
LESSY DU VIEUX CHARBONNIER	PM	F	A	5/4/2015	BOTTON H.
LEVEL DU MAS DES OISEAUX	PM	F	A	3/12/2015	BOUCHET J.
LICHTI DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	F	A	6/19/2015	BALZER S.
LILAS	PM	F	A	5/20/2015	GARD L.
LILY	PM	F	A	6/30/2015	MERLIN P.
LILY VOM HUNDEGELAUT	PM	F	A	9/26/2015	AEBERHARD R.
LINA DU DOMAINE D'AIDEN	PM	F	C	8/7/2015	ROSEAU M.
LINES DE LA RANCHE DU CHENE	PM	F	A	7/11/2015	CHAMBARD G.
LOKA DE BEAUDRIBOS	PM	F	A	5/15/2015	ANDRE M.
LOONA	PM	F	C	6/30/2015	DOMMANGET A.
LORCA DES GRANDES VOIVRES	PM	F	A	10/9/2015	MICHAUT G.
LORNA DE LA PAREIDOISE	PM	F	A	10/25/2015	DEBUF F.
LYKA VOM HUNDEGELAUT	PM	F	A	12/28/2015	VAN MUYLDERS Y.
LYRA VOM HUNDEGELAUT	PM	F	A	10/17/2015	AEBERHARD R.
LYS DE L'AIRE DU BROYON	PM	F	A	4/15/2015	POTENSIER J.
MADAME DE LA RANCHE DU CHENE	PM	F	A	3/20/2016	PITANCE X.
MADO DE WACOURT	PM	F	B	1/19/2016	HELLEQUIN D.
MAIRA DU CLOS DE MURCY	PM	F	A	2/14/2016	ROUSSEAU A.
MALOU DES GRANDS BROUILLARDS	PM	F	A	2/20/2016	OTTOGALLI C.
MARGOTTE DE LA TOUR DE COUMAIL	PM	F	A	2/9/2016	COMMUNAL E.
MAYA DE WACOURT	PM	F	B	1/19/2016	CACARD D.
MELBA DU PARC PROTHON	PM	F	B	3/19/2016	BAUCHART J.
MERRY DES CANEBIERES D'ARAMON	PM	F	A	3/10/2016	LECOMTE A.
MESSIE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	F	A	5/2/2016	HOUSSET H.
MILLA	PM	F	A	2/3/2016	BECKER R.
MIRKA DE LA MOTTE BROUILLARD	PM	F	A	2/15/2016	LARCENET J.
MISHKA DES HERBES SECHES	PM	F	A	4/8/2016	DUCLOS A.
MOKA DU BASQUE	PM	F	A	2/28/2016	ALFARO G.
MOLLY DES HARDIES DU BOCAGE	PM	F	A	2/13/2016	TOLLET J.
MYRA DE WACOURT	PM	F	A	1/19/2016	HUYGHE A.
MYTHIC DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	F	A	5/2/2016	HOUSSET H.
O'LEXY DU CLOS DES RENARDS	PM	F	A	5/14/2015	LEFEBVRE DE RIEUX A.
PERLE DU GRES DES FAGNES	PM	F	A	4/30/2016	RENARD P.

COTATIONS DEMANDÉES AU 1ER SEMESTRE 2017

NOM	race	Sexe	COTATION	LOF / numéro étranger	Propriétaire
LOUCKY DU MARAIS BLANC	GM	M	2/6	271/78	MONGIAT B.
ACO VON DER TEUFELSBURG	PM	M	6/6	KLM 07-0318	BUSS G.
ARKO VOM PFINGSTWALD	PM	M	4/6	11495/1840	AEBERHARD R.
DARKOS	PM	M	4/6	5718/1151	URRUTIA P.
LOKHO VOM HEXENKUPPEN	PM	M	4/6	10721	PINCHEMAIL L.
ZACK VON DER APPELBECKE	PM	M	4/6	10097/1665	PIERRET J.
OTTO DU CLOS DES RENARDS	PM	M	3/6	11912/1899	COUZYN J.
IRISH DE LA CORVEE AUX LOUPS	PM	M	2/6	8836/1633	KENSIKIEWICZ L.
JACKO DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	M	2/6	9915/1977	BOUDRIAUX C.
LASSO DE LA VALLEE DE LA PY	PM	M	2/6	10894/1911	BERTON L.
LEON DE R.J DE FRESNO	PM	M	2/6	11049/1792	GOUINAUD Y.
MY LORD MENDY DE LA TOUR DE COUMAIL	PM	M	2/6	11439/1968	URRUTIA P.
FIBY VOM HEXENKUPPEN	PM	F	6/6	6922/1699	BRENUCHON R.
LOU VOM HEXENKUPPEN	PM	F	4/6	10725/2492	BRENUCHON R.
HIRIS DES FORGES DE VIRGINIE	PM	F	2/6	8207/2185	DESMAREST Y.
IOLDY VOM HUNDEGELAUT	PM	F	2/6	9069/2118	CHASSOT G.
JIPSY DE LA MOTTE BROUILLARD	PM	F	2/6	9835/2304	BARRAUD E.
JODDY VOM HUNDEGELAUT	PM	F	2/6	10451/2529	DEDOME A.
JOY	PM	F	2/6	9768/2300	THIBAUDEAU D.
JOYA DE LATIREMONT	PM	F	2/6	9478/2613	CONVERTITO J.
LAIKA DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	F	2/6	10919/2502	POTELLE D.
LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE	PM	F	2/6	11278/2637	AUGER P.
LARA VOM HEXENKUPPEN	PM	F	2/6	10726/2493	RACAULT M.
LORCA DES GRANDES VOIVRES	PM	F	2/6	11267/2672	MICHAUT G.

RAPPEL :

Les demandes de cotations sont à transmettre au secrétariat général du CFEML (Mme Magali BOULANGER BILLAULT, mail : ptitmunst86@live.fr) accompagnées du formulaire de demande dûment complété (disponible sur le site du CFEML) ainsi que de l'ensemble des justificatifs demandés, notamment l'identification ADN enregistré par la SCC. Pour les chiens cotés 4, joindre des photos d'excellente qualité pour parution de la fiche du chien sur le site du CFEML.

Nous invitons les propriétaires des chiens cotés 4 à faire procéder, à moins que ce ne soit déjà fait :

- **à l'identification ADN de leur chien, et à l'enregistrement du résultat auprès de la SCC**
- **à la vérification de la filiation avec ses ascendants**

Ces tests, qui n'étaient pas obligatoires avant 2016 pour obtenir la cotation 4, sont indispensables pour la constitution du dossier de demande de cotation 5 ou 6 (élites A et B) des ascendants ayant produit au moins 3 chiens cotés 4.

Réunion de Comite du 4 mars 2017

Réunion de comité du CFEML à l´hôtel Mercure de Massy (91)
le 4 mars 2017

Présents :
Mmes De France, Descamps, Boulanger-Billaut, MM. Devos, Brenuchon, Reisser, Pourchez

Excusés :
Mme Beauchamps, MM Dole, Journal, Bouton

Ordre du jour :

1. Informations du Président
2. Elections aux postes de bureau vacants
3. Organisation et répartition des tâches au sein du comité
4. Comptabilité / trésorerie
5. Informations et travaux de la commission juridique
6. Informations et travaux de la commission élevage
7. Informations et travaux de la commission communication
8. Informations et travaux de la commission travail
9. Questions diverses

Ouverture de la séance 10h00

A la demande de la Présidente, le comité observe une minute de silence en hommage à M. André Dupont, Trésorier du CFEML depuis de nombreuses années, décédé le 18 février 2017 à l'âge de 74 ans,

Le compte-rendu de la réunion du 12 mars 2016 est validé à la majorité : 3 voix pour, 1 contre.
Le compte-rendu de la réunion du 1 juillet 2016 est validé à la majorité : 4 voix pour, 1 contre.

1. Informations du Président

- Le CFEML connaît actuellement des difficultés au niveau de la gestion bancaire : M. Xavier Devos, trésorier adjoint travaille à résoudre ces difficultés au plus vite.
- M Peio Urrutia, adhérent du CFEML éleveur et propriétaire de Petit Münsterländers a transmis un courrier à la CUNCA, portant sur l'organisation des concours de field du CFEML sur la région Champagne Ardennes, et ses conséquences concernant l'attribution du titre de Champion de Race par le CFEML. Le compte-rendu de la réunion de la CUNCA du 10 janvier 2017 fait part de sa décision à ce sujet qui sera notifiée par écrit au CFEML : la CUNCA n'accepte plus désormais l'organisation de concours directement M. Collet au nom du CFEML.

Extrait CR CUNCA

- Courrier de M. Peio Urrutia : la commission a étudié avec soin le courrier de M. Urrutia.

Sur le point 1 : obtention du titre de champion de race. Sur ce point la CUNCA n'interviendra pas, c'est le problème du CFEML.
Sur le point 2 : organisation d'épreuves par un dresseur professionnel. La CUNCA reconnait que l'invitation du jury, relativement restreint pour des ICVO qui s'étalent sur une douzaine de journées, et la répartition des chiens sur les différentes batteries ne sont pas très judicieuses. Si l'on ajoute que le même organisateur envoie les résultats hors délais, la CUNCA demandera au CFEML de changer de responsable pour l'organisateur des fields de l'Aube.
Sur le point 3 : obtention de beaucoup de classements à un même chien par un même juge, aucune remarque n'ayant été formulée, on en déduira que le hasard fait bien les choses.

- Informations de la SCC :
Avec en 2016, l'enregistrement de plus de 1200 naissances, le cheptel des Petits Münsterländers continue sa croissance.
Des statistiques seront réalisées pour connaître le pourcentage de naissances conforme à la politique d'élevage
La SCC nous informe que M. Dubroca a été nommé juge stagiaire et M. Ambel ajourné.
Lors de sa réunion du 21 février, la SCC a validé un nouveau règlement des expositions, applicable au 1er juillet et un nouveau règlement des juges et porte à 0,50 euro l'indemnité kilométrique pour le déplacement des juges à compter du 1er juillet.
- M. Pierre Janicot a fait part à la Présidente de son souhait de créer une association de race autonome pour le Langhaar : Mlle De France, responsable de la commission élevage est chargée de se renseigner auprès de la SCC sur la mise en œuvre d'un club sous tutelle, et Mme Descamps de s'informer auprès de M. Janicot concernant les propriétaires et éleveurs de Langhaars intéressés par cette démarche. Il sera aussi proposé à M. Janicot de proposer des actions en mesure de mieux valoriser la race au niveau des publications du bulletin et du site internet du CFEML.

2. Elections aux postes de bureau vacants

- poste de Secrétaire générale, seule candidate, Mme Magali Boulanger-Billaut est élue au poste par 6 voix pour, 1 abstention
- poste de Trésorier, seul candidat, M. Xavier Devos par 6 voix pour, 1 abstention
- poste de Trésorier adjoint, seul candidat, M. Lionel Reisser par 6 voix pour, 1 abstention

Aucun candidat ne se présente pour le poste de Secrétaire général adjoint : une nouvelle élection sera proposée à la prochaine réunion de comité.

3. Organisation et répartition des tâches au sein du comité

Les lignes directrices de l'organisation du CFEML sont rappelées :
- Tout ce qui concerne la comptabilité et les finances sont de la responsabilité du Trésorier
- Tout ce qui est relève de la gestion de l'administratif autre est de la responsabilité du Secrétaire général : sujets en lien avec la SCC, gestion des résultats.
-

- les délégations régionales ont un rôle d'animation terrain, organisation de concours, remontées d'information de la part des adhérents et éleveurs via le responsable des délégués et son adjoint qui assurent la COHESION entre les régions
- les commissions ont un rôle technique : elles émettent des propositions techniques et/ou organisationnelles. Elles n'ont pas de rôle décisionnel en direct, et les mesures de gestion proposées le sont en lien avec le secrétariat général
- le Président a pour rôle de coordonner des différents postes

La Présidente souhaite
- un recentrage et une répartition des tâches de gestion sur l'ensemble du bureau, ce avec l'aide de chaque membre du comité.
- une optimisation des échanges : partage des documents en lignes via un dropbox organisé, conférences téléphoniques régulières, y compris pour les commissions.

Il convient aussi de faire évoluer le rôle et le fonctionnement des délégations, avec pour objectif de les rendre plus dynamiques tout en tenant compte des spécificités de chacun, et de permettre la nomination de nouveaux délégués : pour cela, il faut privilégier le travail en binômes, l'entraide étant de nature à améliorer l'efficacité du travail
Pour cela, il a été proposé la nomination de M. Lionel Reisser en tant que Responsable des délégués adjoint : accord du comité à l'unanimité.

Par ailleurs, M. A Dupont assurait un certain nombre de tâches ne relevant pas de son poste de Trésorier : ces tâches ont été réparties comme suit :
- La gestion du Concours Général Agricole revient à la Commission élevage (Mlle A de France), en lien avec le poste de Trésorerie. La question des chiens représentant la partie travail au CGA est posée : seront proposés les chiens ayant homologués un titre de championnat l'année précédent le CGA.
- gestion des coupes et des lots : Mme Magali Boulanger
- boutique : M. Xavier Devos
- bulletins excédentaires : M. Xavier Devos

4. Comptabilité / trésorerie

Les données comptables et la trésorerie sont en cours de reprise par M. X Devos.
- certains chèques non datés sont à l'origine de difficultés pour l'imputation des sommes à une année d'exercice
- M. X Devos est toujours en attente des données comptables des concours organisées par M Collet.
- Adhésion suite à inscription sur le site internet : lors de la validation de l'adhésion (réception du paiement), un accusé de réception sera envoyé automatiquement sous forme mail sur lequel sera indiqué la validation de l'adhésion et le numéro d'adhérent. Le texte à indiquer est à transmettre aux responsables du site.

Différents systèmes sont en cours d'étude pour permettre le paiement en ligne des adhérents.
- envoi des bulletins : une réactualisation de la liste des « officiels », à qui le bulletin est envoyé est en cours.
- Les nouveaux propriétaires seront destinataires du « tryptique » du CFEML, accompagné d'un bulletin d'adhésion au club, du calendrier des TAN et de la feuille d'engagement à l'exposition nationale d'élevage.

5. Informations et travaux de la commission juridique

Les statuts et règlement intérieur sont prévus pour être revus et votés lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu au moment de la Nationale d'Elevage en juillet.
Le comité valide la proposition de définir le quorum des réunions de comité à 5 et non 6. M. X. Devos doit vérifier la conformité de ce souhait pour adoption, par rapport aux Statuts et au Règlement Intérieur.

6. Informations et travaux de la commission élevage

Mlle A. de France, au titre de la commission élevage se chargera du calendrier des spéciales : 6 à 8 spéciales sont à prévoir, réparties pour moitié au niveau d'expositions nationales et pour moitié d'expositions internationales. Un mail sera envoyé aux délégués pour connaître leurs souhaits à ce sujet.
Point sur l'organisation de la nationale d'élevage :
- les juges : M. Hugueny, M et Mme Guilbert ainsi que Mme Boulanger ont été confirmés.
- l'inscription aux prélèvements ADN (tests SCC) sera possible sur CEDIA (formulaire d'inscription des chiens en ligne)
- photos : M. Mickaël Descamps, M. Lionel Reisser, M. Janis Riga
- Assesseurs M. Juif, voir pour M. Toulé et M. Martel
- à noter le nouveau règlement SCC pour les juges : afin d'être qualifiés ils devront avoir examiné au moins 25 chiens
- inscription en lot reproducteur : seul un lot maximum pourra être présenté par chien reproducteur.

Art. 9 : Juges qualifiés règlement des juges (entrée en vigueur le 02 avril 2017)
Pour être admis à solliciter sa qualification comme juge de conformité au standard, le Juge stagiaire doit avoir jugé, sans avoir été l'objet de réclamation justifiée, au moins 25 chiens au minimum, sauf pour les races ayant moins de 200 naissances par an, dans au moins trois manifestations distinctes dont au moins deux jugements de classes concourant pour le C.A.C.S. L'association de race concernée devra transmettre le dossier à la Commission des Juges de la S.C.C. qui le soumettra avec son avis au Comité.

7. Informations et travaux de la commission communication

Le cahier des charges de la rédaction du bulletin est toujours en cours.
Les photographies des chiens posent toujours problème : les exposants doivent veiller à transmettre des photos de bonne qualité, tel que précisé dans chaque bulletin.
Par ailleurs, l'identification des chiens photographiés lors de la nationale d'élevage, en vue de la rédaction du bulletin du second trimestre est une importante charge de travail. Afin de l'alléger, il est prévu de rendre le numéro d'inscription du chien plus visible :
- interdiction des brassards souvent non visibles sur les photos, numéros à porter obligatoirement sur le torse
- fourniture de numéros de grande taille

Diffusion des informations d'élevage SCC sur le site internet : la question de l'utilisation des fichiers SCC « club » (notification des portées en cours, des inscriptions et des confirmations) pour une diffusion partielle sur internet au niveau du site a été posée à la SCC. L'accord de la SCC devrait permettre une amélioration des informations concernant les chiens inscrits sur le site (suppression des erreurs concernant l'orthographe des noms, complément sur les origines, etc..)
Carte adhérent par mail automatique dès l'enregistrement du paiement (texte à fournir à Janis RIGA)

8. Informations et travaux de la commission travail

- IMP : les qualifications nécessaires pour valider les candidats à la participation à l'IMP sont définies :
Propriétaire : adhérent au CFEML et titulaire permis de chasser (fournir la photocopie),
Chien : chien coté 3/6 minimum avec un excellent en nationale d'élevage.
Si plusieurs candidats, choix final effectué selon les meilleurs résultats travail et beauté sur proposition de la commission travail avec validation finale par le comité
Les dossiers de demande devront être transmis de préférence avant fin février de l'année en cours.
Pour 2017, la demande de M R. Aeberhard pour l'inscription de

son chien ARKO VOM PFINGSTWALD obtient l'accord du comité à confirmer par courrier officiel de la Présidente

- TAN et pistage :

Il est procédé par vote à la validation des examinateurs TAN
M. L. Reisser : 6 voix pour
M. L Bouton : 7 voix pour
- point sur les cursus en cours
Examinateurs TAN :
M. P Urrutia : cursus nécessitant encore 2 épreuves TAN à effectuer en tant qu'assesseur
Mme D Cacard : abandon de cursus TAN
M. T Demange : abandon de cursus TAN
M. M Grassi : cursus nécessitant encore 1 épreuve à effectuer en tant qu'assesseur

Examinateurs pistage :

Il est procédé par vote à la validation des examinateurs pistage
M. L Reisser : 6 pour
M. J Riga : 7 pour
Mme Pascale Boucher : 7 pour
La liste des examinateurs validés sera à mettre à jour, en n'indiquant que les examinateurs TAN adhérents du club.
A noter que M. A Erhminger est autorisé à juger les TAN.

- Concours 2017 :

Des difficultés sont survenues en raison d'épreuves organisées le même jour sur des sites insuffisamment éloignés géographiquement : les délégués devront mieux se concerter pour éviter ces problèmes à l'avenir.
Le nombre de CACIT pouvant être demandés a été rappelé.

« en concours de printemps sur perdrix, sur gibier naturel et dans chaque spécificité du gibier sauvage : Toute association de race, déclarant moins de 500 inscriptions provisoires par an, pourra organiser deux interclubs ayant valeur d'ouvert, celles en déclarant entre 500 et 1000 trois et **celles de plus de 1000 quatre. Il n'y a pas de limite à l'organisation de spéciales et interclubs partiel.**
En automne sur gibier tiré : Chaque association déclarant jusqu'à 2000 inscriptions provisoires pourra organiser trois épreuves. Deux épreuves (une spéciale et un interclubs) peuvent comporter l'attribution du CACIT. Au-delà de 2000 certificats de naissances, la 3ème épreuve (spéciale ou interclubs) peut comporter l'attribution du CACIT.
L'attribution du CACIT à un interclubs n'est possible que s'il a valeur d'ouvert. »

- TAN ; suite à des échanges entre la Présidente et le président de la CUNCA et entre la responsable de la commission travail et le président de la CUNCA, notre TAN n'est pas en parfaite conformité avec le règlement S.C.C.
Il est proposé au comité de reformuler la question du rapport en eau profonde pour que le TAN soit en conformité avec les textes.
pour 3 - contre 4
Le fichier excel du TAN va être modifié pour voir l'impact de cette décision et le pourcentage de chiens ajournés au TAN pour le rapport en eau profonde.
- 17h30 départ de Mme Boulanger-Billault pour raisons personnelles et de M. Lionel Reisser (train à prendre)

- Championnat de race :

La proposition d'amendement du règlement du championnat de race, transmis par la commission travail a été modifiée.
- information de la démission M. Germain Klein de la commission travail

- TAN, finale des TAN / Derby des jeunes
Organisation de la Finale des Tans (derby des Jeunes) : proposition de M. J Riga de l'organiser sur sa délégation. Par souci d'équité entre les délégations, l'organisation de cette épreuve devra être proposée à toutes les délégations
- Suite à la réunion du 10 janvier 2017, la CUNCA a modifié l'attribution des titres de Champions fields à partir de 2017

Extrait CR CUNCA (voir ci-dessous)
Cette décision, prise sans concertation a suscité de nombreuses protestations des présidents des clubs du 7ème groupe.
La Présidente enverra un courrier de protestation à la CUNCA à ce sujet.
- cahier des charges de l'organisateur d'épreuves
Ce document sera envoyé aux membres du comité pour examen.

9 Points divers

Fermeture prévue du compte Axa
Le Club Allemand des Petits Münsterländers se réunit en Allemagne 9 10 juin et invite à cette occasion les représentants des clubs européens.

Clôture de la réunion : 18h

9°) Attribution CACIT chez les continentaux

La commission constate que :

- de plus en plus, les barrages pour l'attribution du CACIT sont médiocres notamment chez les continentaux
- la sélection des meilleurs passe par le couple même si la vocation première des continentaux n'est pas de courir en couple.

Pour satisfaire la plus grande partie des responsables des associations de races continentales, le barrage pour le CACIT en continentaux mettra aux prises les CACT de solo et les CACT de couple. Donc aucun changement pour l'attribution du CACIT mais dans le souci de mettre en valeur les meilleurs sujets, dorénavant pour l'obtention d'un titre de champion de field-trial en continentaux, l'une des récompenses prévues au Règlement des field-trials sera un « EXC » en couple. Ainsi les mâles devront obtenir 3 CACT en solo (un CACT pourra être remplacé par 2 RCACT) et un « EXC » en couple quant aux femelles il leur faudra 2 CACT ou 2 RCACT en solo et un « EXC » en couple.

Assemblée Générale Ordinaire 1 juillet 2017

La Présidente annonce que du fait que ni notre projet de nouveaux statuts, ni notre règlement intérieur n'ont été validés, l'assemblée générale extraordinaire a été annulée. Elle ouvre l'assemblée générale ordinaire à 17 h

Point n°1 : Rapport Moral du Président

Chers sociétaires,

Vous venez de participer à notre évènement annuel le plus important : la nationale d'élevage et cette année, c'est de nouveau un grand succès : bravo à Agnès de France, Pascal Dolé, Serge Pourchez et toute leur équipe pour l'organisation de cette exposition et pour avoir su rassembler tant de chien.

Je remercie aussi chaudement tous les membres de notre association et tous les bénévoles qui ont organisé des épreuves ou contribué à la vie du club de quelque façon que ce soit.

J'espère que de votre côté, le résultat obtenu aujourd'hui par chacun de vos chiens est à la hauteur de votre espérance et que vous avez bien profité de cette occasion unique de rencontrer la majorité des responsables de nos races d'Epagneuls allemand, des éleveurs et pu observer les meilleurs sujets élevés en France.
Depuis la dernière nationale d'élevage, l'actualité a été riche, que ce soit au niveau de nos cheptels, des résultats de nos chiens, qu'au niveau des instances dirigeantes de notre association. En effet, nous avons connu successivement la démission de notre ancien président, la démission d'un délégué régional, et d'un second tout récemment, mais surtout, malheureusement, le décès de notre Trésorier après une longue maladie. Cet évènement, survenu en début d'année a laissé un grand vide au sein de votre comité, tant fut intense son implication dans la gestion de notre club. Pour ceux qui ne le connaissaient pas, je rappelle qu'André, propriétaire de petits Münsterländers puis de Langhaars depuis 1990, s'est impliqué dans le comité en occupant le poste de Trésorier en 2000. De plus, sa passion de la chasse et des chiens l'avait conduit à se faire nommer examinateur TAN du CFEML, tâche qu'il officiait avec beaucoup de passion et de pédagogie en compagnie de Véronique, sa fille, et pour laquelle il était toujours volontaire. Je me souviendrai toujours du Tan que nous avions organisé dans l'ouest de la France, pour lequel ils avaient parcouru tant de kms : malgré la pluie, les participants, tous des néophytes en sont repartis enchantés, grâce à la patience d'André et à l'ambiance conviviale qu'il savait instaurer pour tous, quels que soient le résultat des chiens.

Je vous remercie donc d'observer maintenant une minute de silence en hommage à M. André Dupont.

M. Xavier Devos a repris en mars le poste de Trésorier et je ne doute pas que grâce à sa grande implication, son sérieux et sa compétence, il assurera cette fonction de la meilleure façon possible avec l'aide de M. Lionel Reisser, nommé Trésorier adjoint.

Malgré ces bouleversements, le travail se poursuit au niveau du comité, avec pour objectif l'amélioration de son organisation. La cohésion des membres du comité, la transmission d'informations inhérentes aux différentes fonctions doivent progresser, de façon à permettre une gestion la plus efficace possible de nos différentes activités et manifestations.

Malheureusement, nous manquons de bonnes volontés pour travailler dans les meilleures conditions possibles, et, une fois de plus, je fais appel à votre passion pour l'amélioration de nos chiens pour vous motiver à participer aux tâches du club : même si toutes sont loin d'être passionnantes en soi, c'est la participation au travail collectif qui vous apportera la satisfaction de contribuer directement au maintien voire à l'amélioration de nos cheptels. Prise en charge de délégations régionales, y compris en coopération avec le délégué déjà nommé, mobilisation de connaissances propriétaires d'épagneuls allemands pour participer aux épreuves du club, volontariat pour assurer ou aider aux différentes tâches administratives, toutes ces missions ont besoin de sang neuf et motivé. Je ne vous le cache pas, face à une charge de travail toujours plus importante en raison notamment de l'augmentation de notre cheptel, les choses deviennent difficiles à gérer, et chacun ayant d'autres activités par ailleurs, notre réactivité est en baisse et les délais de traitement de vos demandes ne pourront que s'allonger. Il est triste de constater que pour couronner le tout, nous devons faire face à une campagne de dénigrement organisée par certains sur les réseaux sociaux. Plutôt que de critiquer, ils feraient de se poser la question : « qu'est ce que je fais, moi, pour améliorer les choses ? », c'est tellement facile de lancer des critiques quand on ne fait rien…

J'en appelle donc à vous pour participer de façon toujours plus active à votre association, et je remercie chaudement tous ceux qui continuent à travailler activement pour le club.

Et pourtant, en apparente contradiction avec la baisse du niveau de travail bénévole fourni, l'année 2016 a été au niveau du cheptel des petits Münsterländers de nouveau une année record, avec plus de 1100 naissances, plaçant cette race au 5ième rang des races du 7ème groupe. Notre race est à la mode, elle rassemble toutes les qualités de chasse recherchées par le chasseur d'aujourd'hui : polyvalence, obéissance, élégance etc… Mais le risque est que cette mode ait à terme un effet pervers, car il est tentant, pour « rembourser » sa propre chienne de lui faire faire une portée ou deux, avec le chien d'un copain, mais pourquoi les radiographier ?, leur faire passer le TAN ? : ce sont de bons chiens, les chiots seront juste destinés à la chasse, Le problème c'est que quand on multiplie ce type de portée, la qualité du cheptel s'en ressent au bout de quelques générations car les défauts se propagent plus vite que l'on ne conserve les qualités.

Une fois de plus, ne faites reproduire que des chiennes qualifiées, si possible avec un mâle ayant un niveau plus élevé qu'elle. Il en va de la survie du cheptel.

Une fois de plus, je soulignerai l'importance du TAN et de la confirmation, mais si vous êtes là aujourd'hui, c'est que vous vous intéressez aux épreuves de sélection de nos chiens. Pour ceux qui débutent, vous avez peut-être aujourd'hui obtenu un premier jugement sur les qualités morphologiques de votre chien, passez à l'étape suivante : faites-lui passer son TAN, faites-le radiographier, et si un jour votre chien reproduit, vous aurez la satisfaction d'avoir contribué à nous aider collectivement à conserver un cheptel de qualité !

Merci donc une fois de plus d'être présent aujourd'hui, j'espère que vous aurez pris goût à la vie de notre club.
Je laisse la parole à notre secrétaire générale : Magali Boulanger

Point n°2 : Rapport de la Secrétaire générale

Chers adhérentes et adhérents du C.F.E.M.L., chers participants

Je remercie à mon tour Agnès de France pour son organisation et son accueil…. Si Agnès est à la tête de cette Nationale d'Elevage, je ne peux pas oublier son équipe. Une belle réussite : ce sont aussi des petites mains, des gros bras, et de bonnes jambes…. Alors un grand merci à toutes ces femmes et hommes de l'ombre qui lui ont apporté toute l'aide nécessaire à la réalisation de cette journée.

Tout comme vous, je n'ai pu que constater et vivre les mouvements au sein du comité. Depuis le départ en Juillet 2015 d'Alexandre

Martel, je vous l'accorde cela n'a pas toujours été simple de tout suivre… Depuis 3 mois je suis votre nouvelle volontaire « désignée un peu d'office » au poste de secrétaire.

Quand j'ai pris ce poste c'était sans avoir connaissance de certaines choses, plutôt certains HIC. Que le prochain secrétaire se rassure, le comité a fait l'acquisition d'un ordinateur portable, sur lequel j'essaie, nous essayons de mettre tous les dossiers passés, en cours…afin que la continuité dans le travail soit simplifiée.

En tant que secrétaire, et je pense d'autres membres du bureau j'aurais deux requêtes à vous faire :

- Essayer de nous faire parvenir des dossiers complets lors de vos demandes, mais aussi lorsque vous avez une question qu'elle soit la plus précise possible. A la question « Madame pourriez-vous m'aider à trouver la feuille ? » Il est compliqué de répondre, oui je peux aider mais quelle feuille est recherchée ????

- Nous sommes tous bénévoles, avec pour la plupart une ou plusieurs activités professionnelles, une famille, nos chiens… A l'heure actuelle je reçois des appels 7 jours / 7 entre 7h00 du matin et 23h00 le soir. Vous répondre est toujours une chose que nous essayons de faire le plus rapidement possible, mais concevez que le dimanche matin à 7h00 ce n'est pas très drôle et le soir à 23h00 cela peut être un peu inquiétant surtout si dans nos familles nous avons des personnes âgées ou malades. Il serait bien que tout le monde prenne conscience de ce petit point et que chacun puisse respecter un peu nos vies.

Une évidence découle de tout cela, notre club ne peut plus travailler comme à ses débuts. L'évolution du nombre des naissances, du nombre d'adhérents, du nombre de participants aux manifestations…. ne nous permet plus de gérer notre club comme un petit club, sans structuration et parfois de manière archaïque.

Je vous demanderais pour ces raisons une certaine indulgence quant aux éléments que je vais vous présenter. Ils porteront sur

- Les statistiques 2016,
- Les manifestations 2016 en beauté et en travail
- Les titres homologués en beauté et en travail
- Les activités du comité, de ses commissions.

1) Les statistiques

Le 7ème groupe (les chiens d'arrêt britanniques et continentaux) connaît une stagnation des inscriptions au L.O.F. (20510 en 2016 contre 20531 en 2015).

Nos races suivent l'ensemble du groupe.
Les Petits Epagneuls de Münster se classent 5ème (derrière les setter Anglais, les épagneuls Bretons, les Braques de Weimar et les Braque Allemands).

Race	Rang SCC nais-sance	Nbre nais-sance 2016	Nbre nais-sance 2015	Nbre de Portée	Nombre de chiot plus grosse portée 2016	Nombre de chiot plus petite portée 2016	Nombre de chiot moyen par por-téee 2016
PEM	5è	1127	1052	171	12	1	6,87
GEM		10	42	1	10		10
DL		23	24	4			5,5

114 portées sont issues d'un naisseur ayant produit en 2016 1 seule portée de Petit Epagneul de Münster. Mais pour ces 114 éleveurs, certains se sont déclarés en tant que professionnels suite au passage de la nouvelle loi sur l'élevage. Les éleveurs dérogataires (anciennement amateurs) deviennent minoritaires.
20 éleveurs ont produit plus de 2 portées avec un maximum de 5 portées pour le même éleveur.
En Langhaar 2 portées sont nées chez des éleveurs ayant produit 1 seule portée en 2016, 1 éleveurs a produit les 2 autres portées
En Grand Epagneul de Munster, nous ne comptons qu'une seule portée.

Nous avons une légère augmentation du ratio confirmation / inscriptions au LOF qui passent de 28% à 31%. Nous sommes tout de même loin des 48% du pointer, 45% du braque d'Auvergne…. Seules 4 races sont en dessous de nous. Même si cette augmentation est significative, nous ne pouvons pas sauter de joie.

Cette augmentation peut avoir deux raisons.
1) Nous espérons que cela soit les politiques menées par nos différents présidents et leurs comités qui portent leurs fruits

2) Mais il ne faut pas non plus oublier que certains vont faire confirmer leurs chiens pour éviter toute taxation.
Avant 2016 une portée non LOF passait souvent à la trappe des impôts et cotisation, aujourd'hui les non LOF doivent se déclarer (impôts et MSA). Si c'est cette seconde raison qui fait augmenter les confirmations, elle n'est certainement pas la meilleure car il n'y aura un risque élevé qu'aucune sélection soit faite (pas de TAN, pas de dysplasie, pas d'ADN).

Cette nouvelle loi d'élevage serait-elle à la base d'un autre phénomène qui si en 2016 n'a pas encore d'effet, en 2017 cela risque d'être différent. Il s'agit de la confirmation des chiens non LOF à titre initial. Car là encore il sera plus intéressant financièrement qu'un NON LOF deviennent LOF pour la reproduction, même si le comité l'espère ce n'est pas la raison première qui amènerait les propriétaires à le faire. Mais nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer l'augmentation des demandes (qui étaient à zéro depuis des années) dans les 3 derniers mois.

Races	Inscriptions 2014	Inscriptions 2015	Inscriptions 2016	Confirmations 2016	Ratio conf / insc.
PM	922	1052	1127	351	31%
GM	4	42	10	13	
DL	13	24	23	11	

Que déduire de ces chiffres….
Il nous faut être plus performant en matière de confirmation. Si le comité peut vous apporter des outils, rien
ne peut se faire sans vous les éleveurs. Vous êtes LA personne qui est en relation directe avec votre acquéreur. Vous êtes le meilleur interlocuteur qui soit pour amener les propriétaires vers la confirmation et de fil en aiguille le TAN, la dysplasie et l'ADN. Aux éleveurs j'associe les gens de terrains, nos délégués, nos juges, nos examinateurs de TAN…mais vous aussi simple particulier, vous avez fait l'effort d'amener vos chiens et pour certains vous en êtes très fiers. Partagez cette fierté au copain de chasse, au copain des réseaux sociaux….
On ne pourra garantir un cheptel de qualité, qui soit aussi bon que beau, qu'à cette condition.
Depuis des décennies vous avez des passionnés qui ont fait le nécessaire pour vous procurer un rejeton qui vous a amener ici aujourd'hui…En vous confiant son chiot l'éleveur vous a transmis le flambeau, c'est à vous qu'appartient de ne pas le laisser s'éteindre.
Vous avez deux thèmes que vous pouvez aborder pour essayer d'amener les propriétaires à faire un minimum…. Vous pouvez dire « imaginez dans 4 ou 5 ans, vous serez tellement content de votre chienne que vous souhaiterez garder dessus…sauf que … vous n'aurez rien fait, le TAN ne sera plus possible et … la radio à 5 ans n'est

pas sûre d'être aussi bonne…il vaudrait mieux tout faire avant 3 ans ». Pour un propriétaire de mâle vous pouvez dire « imaginez qu'à la chasse, dans la rue, le propriétaire d'une femelle veuille utiliser votre mâle pour faire une saille…. Cela vous ferait plaisir car il est bon et peut être vous voudriez garder dessus…. Sauf que … vous n'aurez rien fait, le TAN ne sera plus possible et … la radio à 5 ans n'est pas sûre d'être aussi bonne…il vaudrait mieux tout faire avant 3 ans »
N'oubliez pas de faire vous faire l'avocat de la radio de dysplasie de la hanche. Notre cheptel est relativement sain, mais il ne le restera qu'au prix d'une surveillance accrue. D'autre part, bon nombre d'entre vous suivent sûrement les jurisprudences en la matière…. Et les responsabilités du naisseur. C'est aussi un des leviers pour amener les gens à faire la radio.
Vous qui avez fait coter vos chiens, même si personne ne peut se cacher de l'aspect financier surtout en ces périodes difficiles, nous vous encourageons à d'une part respecter la charte d'élevage du club, mais surtout de ne pas utiliser de chien non radiographié et/ou non confirmé. Nous mettons à votre disposition via le site du club, une liste à jour des étalons et lices cotées 2 à 6. Ceci vous permet un contrôle et un choix. Si vous avez une question ou un doute vous pouvez aussi nous interpeler.

2) Les manifestations 2016

Le travail
Les TAN
Le TAN reste le B.A. BA du travail, mais il peut être aussi un excellent tremplin pour amener les propriétaires et leur auxiliaire de chasse à aller plus loin.

En 2016, le C.F.E.M.L. par l'intermédiaire de ses délégués a organisé 10 TAN.

Races	Nbre engagés	Nbre de réussite	% réussite
PM	156	110	70
GM	5	3	60
DL	7	6	85
Total	168	119	

26 chiens ont obtenu leur billet pour la finale des TAN : 25 Petit Epagneuls de Münster et 1 Langhaar.
Seulement 13 chiens ont participé à cette finale, 13 Petits Epagneuls de Munster. Le but premier de la Finale des TAN était d'amener des personnes à découvrir les épreuves de travail notamment le BICP. Malheureusement la finale 2016 n'a pas eu cette vocation car la plupart des participants étaient déjà classés en travail ou avaient déjà présenté sur des épreuves...Le comité se doit de réfléchir sur les aménagements de cette finale pour lui redonner toute sa valeur et attractivité.

Le comité a pris en compte la situation des régions non pourvues d'organisation de TAN. Si vous êtes dans ce cas, et qu'un club du 7ème groupe organise un TAN vous pourrez vous adresser à eux. Vous devrez vous assurez que vous pourrez passer le rapport en eau profonde et que la personne qui vous fera passer le TAN est soit un examinateur du C.F.E.M.L. soit un juge de concours (Fields ou BICP). Une fois ces garanties prise vous devez obtenir l'accord des deux présidents de club (le CFEML et le club organisateur). La participation à un TAN non organisé par le C.F.EM.L. ne vous permettra cependant pas de sélection à la Finale des TAN (derby des Jeunes)

Epreuves de Pistage

En 2016 deux épreuves se sont déroulées. 18 petits Epagneuls de Munster y ont participé. L'augmentation et l'intérêt attendus ne sont pas au rendez-vous et nous permettent pas de tirer des enseignements des résultats.

Brevet International de Chasse Pratique

Races	Nbre chiens (F/M)	Nbre de présentations	BICP 1ère Cat.	BICP 2è Cat.	BICP 3è Cat.	BCE 1ère Cat.	BCE 2è Cat.	BCE 3è Cat.
PM	56 (26/30)	94	17	12	12	12	7	3
GM	2 (1/1)	3	0	0	0	0	0	1
DL	5 (3/2)	10	0	1	1	1	1	0

Si nous ne pouvons pas tirer de leçon avec les Langhaars et le Grand Epagneuls de Münster, je vais vous laisser vous-même faire les ratios entre le nombre de naissances depuis 2013-2014 environs 800 à 1000 et 56 chiens présentés en BICP…Même en prenant le nombre des naissances antérieur, il y a très peu de chiens présentés.
Deuxième constatation : sachant que certains ont plusieurs classements on a trop de chiens qui arrivent la fleur au fusil et qui confondent par exemple pistage du canard sur l'eau et rapport à l'eau… Il faut vous renseigner et se préparer au déroulement d'un B.I.C.P. Des délégués font des journées de préparations. Prenez contacts avec eux.
A l'eau, il y a un constat simple il y a les fonceurs, il y a ceux qui hésitent mais qui y vont et ceux qui attendent les copains sur le bord !!!!
Nous commençons à déceler des lignées ou tout au moins des portées qui ont du mal à chasser à l'eau… Nos chiens sont polyvalents et ne doivent pas rechigner à l'eau. Il faut faire attention lors de la reproduction, même si la génétique n'est pas aussi simple, d'utiliser des étalons travaillant bien l'eau sur des femelles qui n'aiment pas. Deux chiens qui ne vont pas à l'eau ont beaucoup moins de chance de vous donner des grands chasseurs à l'eau !

Field-Trials

Je parlerai essentiellement des Petits Epagneuls de Munster
Etonnamment quand j'ai commencé les statistiques sur les Fields, j'ai été surprise. Si le nombre de chiens est moindre, le nombre de présentation est plus importantes qu'en BICP
Sur les statistiques de « l'automne » il y a eu
- En Gibier tiré 141 présentations (2/3 par des mâles) … Ces 141 présentations ont été faites par 28 chiens (18 males et 10 femelles),
- En gibier naturel 37 présentations dont 22 par des femelles…. Ces 37 présentations ont été réalisées par 6 chiens, 4 mâles et 2 femelles
- En gibier sauvage 39 présentation par 6 chiens 4 mâles et 2 femelles

3 chiens ont cumulé le Gibier Tiré et le gibier naturel, 2 ont cumulé Gibier tiré et Gibier Sauvage, 2 les 3 disciplines.
Côté résultats …. Par exemple en Gibier tiré on obtient une cinquantaine de classements…. On va dire avec une cote mal taillée que les classements représentent environ 1/3 des présentations.
Conclusion : très peu de chiens concourent en Field mais sont beaucoup présentés pour certains (pour la plupart de ces sujets ils visent des titres).

En conclusion de ces épreuves de travail, il faut plus de participants car pour coter son chien, il faut présenter en épreuves. Il faut être conscient qu'on ne peut pas gagner à tous les coups mais... il faut déjà être prêt à y aller !!!

Des modifications de règlement ont eu lieu par la CUNCA (donc la SCC). Même si de prime à bord nous pouvons penser que c'est un handicap pour nous, c'est à vous qu'appartient de montrer que les Epagneuls Allemands sont autant capable de briller que les autres races.

Les expositions de beauté

L'année 2016 a été marquée par un joli championnat de France à Metz avec 29 petits Epagneuls de Münster inscrits (28 présents), 1 Grand Epagneul de Münster et 1 Langhaar.
Même si certains pourraient dire que c'est normal nous étions dans un « bastion » des épagneuls allemands, le nombre de chiens était très bon pour un championnat (je ne peux pas vous assurer que ce soit le record de Petits Epagneuls de Munster présents, mais si cela ne l'est pas on ne doit pas en être loin).

Un petit mois après, c'est la Nationale d'Elevage à Vendeuvre du Poitou qui a connu un engouement surprenant puisque là nous étions loin de tous les fiefs où nos chiens sont représentés.

Pourtant vous avez été 144 et vous avez établi un record de participation, certes ce jour pulvérisé. Nous avons eu plaisir aussi de voir de nouvelles têtes, ce qui nous conforte dans l'idée que la Nationale d'Elevage doit continuer à être accessible à tous.
Vous avez été nombreux également sur nos différentes spéciales de race avec parfois plus de 20 chiens présentés…
De manière générale, une baisse des engagements sur les expositions nationales et internationales s'est faite ressentir, et nos races n'y ont pas échappées.
Nous avons toujours l'aspect financier qui apparaît, ce qui est tout à fait compréhensible. Nous sommes aussi majoritairement des chasseurs dont, la plupart ne prennent pas un immense plaisir fermés dans un hall toute une journée, là aussi nous pouvons le comprendre. Mais, il n'en demeure pas moins que nos épagneuls allemands doivent être conformes à leurs standards morphologiques. Nos chiens doivent être BONS et BEAUX
Nous ne devons pas arriver à avoir comme dans certaines races, des lignées de travail qui s'éloignent du standard morphologique, et des lignées de beauté qui elles n'ont pas ou peu d'aptitudes de travail.
Faire quelques expositions (surtout que là le calendrier est bien fourni et tout le monde peut en avoir non loin de chez lui), outre rencontrer d'autres propriétaires, des délégués, échanger …. passer une bonne journée car cela peut se passer ainsi, permet de confronter votre chien aux autres et avoir une vision plus élargie de la morphologie, et parfois vous orienter dans les choix de vos reproducteurs.

Nous nous sommes aperçus aussi que les abus du passé dévalorisent les résultats obtenus. Aujourd'hui pour certains il apparait anormal qu'un chien n'obtiennent pas obligatoirement un CACS ou un CACIB. Un maître qui obtient un très bon est tout de suite révolté (il ne le met surtout pas sur leur site internet, c'est presque considéré comme honteux). Mais il ne faut pas oublier qu'un très bon est accordé à « un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions - en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité »
Le très bon n'est donc pas une punition ni péjoratif…. Même si je vous l'accorde on est beaucoup plus heureux avec un CACIB qu'avec un très bon.
Vous n'avez ni à hésiter, ni avoir peur du qualificatif. Foncez !!!! Et si même vous avez un très bon, cela ne doit pas vous arrêter pour faire une autre expo et peut être avoir plus.

Etre une race à la mode n'amène pas que du bon que ce soit en matière de qualité de chasse mais aussi en matière de standard morphologique. Nous voyons déjà quelques dérives apparaitre et nous devons TOUS y être vigilent. Ce n'est qu'en essayant de sélectionner des chiens qui sont aptes au travail et qui correspondent au standard morphologique que nous arriverons à garder nos races unies.

3) Les homologations

2016 a été de nouveau riche en homologations.
Les homologations « beauté » ont été boostées par les nouveaux titres mis en place par la S.C.C.
Nous avons notre première championne nationale des expositions en petit Epagneuls de Munster, 2 Champions de France Vétéran (1 petit Epagneul de munster et un Grand Epagneul de Munster) et 2 champion de France Jeune, tous les deux des Petit Epagneuls de Munsters.
2 Petits épagneuls de Munsters deviennent Champion Internationaux de beauté et deux autres valident le titre de Champion International des expositions.
Enfin 3 petits Epagneuls de Munster homologuent le titre convoité de champion de conformité au Standard.

Coté travail, là ce n'est plus la même musique et les demandes d'homologation sont en baisse.

2 Petits Epagneuls de Münster ont été homologués champion de race 2016. Nous avons également 1 titre de Champion de Gibier tiré là aussi en Petit Epagneul de Munster. 2 petit épagneuls de Munsters sont devenus trialer.

Enfin un titre est passé inaperçu pour je suis sure la quasi-totalité d'entre vous. Nous avons en cours d'homologation notre premier Champion International beauté Travail (Ch. IBT pour les intimes). Si sur le papier cela à l'air simple pour l'homologation à l'air très très très longue !!!!

Pour tous les titres (surtout les nouveaux) nous allons remettre toutes les fiches du site à jour, mais nous ne pouvons que vous inviter à regarder régulièrement les titres et mises à jour sur le site de la SCC et de la FCI, car cela bouge souvent et vite !!!!

4) Le Comité et les commissions

En 2016 les mutations de 2015 se sont poursuivies. En septembre il y a eu une nouveau bureau mis en place
suite à la démission de notre président précédent, bureau qui s'est de nouveau retrouvé aménagé suite au décès de notre trésorier.
Le travail effectué pour la mise en place d'une nouvelle organisation pour améliorer la gestion du club a été mis à mal et doit être encore repensé.
Les 4 commissions (travail, juridiques, communication, élevage) ont elles aussi beaucoup bougé ce qui n'a pas empêché leur travail, notamment la commission « travail » qui a été beaucoup sollicitée.
Certaines commissions ont besoin de personnes motivées et compétentes dans les domaines précis.
Je vais prendre un exemple : la commission communication. Quand on regarde l'activité sur les réseaux sociaux, certains d'entre vous sont très communicants !!!! Mettez ce don au profit de votre club et aidez même de manière ponctuelle la commission communication.
Les travaux du comité et des commissions sont détaillés au travers des bulletins, je ne vais pas les reprendre.

Mais pour finir ce rapport administratif, je voudrais m'adresser à vous tous. Le comité, les délégués, les commissions œuvrent pour vous, et pour certains d'entre nous c'est plusieurs heures par jours.
Nous devons aussi se mettre en conformité avec les directives de la S.C.C. qui a ou doit avoir sa certification Iso 9001 (ce qui implique des changements dans les fichiers), et eux aussi ont le droit à des vacances…Du coup parfois même si on voudrait traiter vite on ne peut pas.
Cette année le comité a fait l'objet de vives critiques dont certaines sont parfaitement fondées et compréhensibles. Nous avons pu lire des souhaits par certains d'entre vous qui espérez l'explosion de notre club. Si nous pouvons entendre les insatisfactions, il n'en demeure pas moins que la disparition de notre club pour en recréer un autre (qui serait sous tutelle avec toutes ses conséquences)

n'est certainement pas la meilleure solution. Ne serait-il pas plus logique d'essayer d'améliorer, redresser au besoin et faire avancer notre existant ?
VOUS, vous pourriez nous aider… Vous allez me dire que vous n'avez pas le temps de faire des choses, que vous ne voulez pas rentrer dans un comité qui prendrait trop de temps... mais vous pouvez apporter une aide ponctuelle qui serait appréciée…
Par exemple on va prendre le Game Fair…. Nous avons toujours été au minimum 3 au stand dont des « nouveaux » qui sont venus prêter mains fortes. Ils ne savaient pas ce que c'était…. Mais cette aide a été importante, pendant que Danièle ou moi-même répondions aux questions plus pointues, nos « amis » prenaient les inscriptions, vendaient les autocollants, remettaient les listes de chiots, de TAN …. Bref nous ont enlevé une charge de travail et a évite des files d'attente d'une demi-heure. Mais nous aurions pu être plus, pour pouvoir souffler à tour de rôle…. On a déjà de nouveaux volontaires pour 2018 mais plus on est …….
Un autre exemple que j'ai donné à quelqu'un il y a peu, ce sont les résultats de BICP. Si 1 membre de la commission travail et 1 autre personne remplisse chacun 1 fichier d'enregistrement des résultats, nous n'avons plus qu'à comparer, vérifier s'il y a des erreurs et nous irions plus vite, car en parallèle cela soulage l'un d'entre nous qui peut alors travailler sur un autre point.
En troisième exemple, vos délégués organisent des épreuves, proposez-leur votre aide afin de les soulager (parfois un poseur fait faux bond, un tireur manque à l'appel…vous pouvez aider au secrétariat, accueillir les participants…)
N'hésitez pas à vous rapprocher d'un membre du comité ou de vos délégués pour voir comment intervenir.

Pour conclure, notre club, nos races ne peuvent avancer qu'avec vous.

Point n°3 : Questions diverses

- Question de M. Janicot :
demande de création d'un club de race autonome pour le Langhaar
Le comité a débattu cette question et a délivré un avis défavorable à cette création en raison principalement du trop faible nombre de naissance de chiens de cette race. Par ailleurs, le CFEML est attaché à maintenir une harmonisation des épreuves de chasse entre les différentes races allemandes qu'il gère.
- Questions de M. Racault :
1 – quel classement faut-il obtenir pour être Trialer ?
Les qualifications à obtenir sont disponibles dans le règlement des Fields, mis en ligne par la CUNCA
2- Pourquoi changer le nom de la finale des TAN ?
Il s'agit d'une décision du comité. Un TAN est un test d'aptitude, et non pas un concours.
3- et le nouveau règlement pour quand ?
Ce règlement sera diffusé lorsqu'il sera finalisé et approuvé par le comité
4- pourquoi faire un Field spécial de race un jour de semaine, alors qu'un week-end serait plus propice pour toucher plus de propriétaires (les amateurs ne travaillent pas) ?
Les dates sont proposées par les organisateurs, mais c'est la CUNCA qui arbitre les différentes propositions des clubs de race.
5- la semaine de Field GN de Nogent sur Seine et le week-end Field GT et BICP de Bouy Luxembourg n'existe pas cette année ? tous comme les jours de Field de printemps de Nogent sur seine dont une spéciale de race, pourquoi ?
Il n'a pas été possible de trouver un organisateur du CFEML pour ces épreuves, en raison notamment de la décision de la CUNCA interdisant au CFEML de faire appel à M. Collet pour l'organisation comme les années précédentes.
6- Comment se fait-il que les nouveaux statuts et règlement intérieur ne soient pas en ligne ou envoyé aux adhérents ?
Ces nouveaux statuts n'ont pas encore été rédigés. Ils seront diffusés après leur approbation lors d'une assemblée générale extraordinaire.
7- Pourquoi seulement les chiens qui seront présents à la NE auront le droit de participer au TAN ?
Il a été décidé de privilégier les chiens participant à l'exposition de conformité au standard dont les propriétaires viennent souvent de loin. De plus la NE est une manifestation qui met en valeur à la fois les qualités morphologiques et comportementales de nos chiens. Il est prévu une autre épreuve de TAN dans la délégation à laquelle pourront participer les autres chiens.

Point n°4 : Rapport du Trésorier : voir tableau ci-dessous :

Cette année 1 512, 50 € ont été investi pour le site du club.

A la date du 31/12/2016 :
Le solde du compte courant n° 16200839706 du Crédit agricole est de : 19 460,42 € intégrant ce qui a été encaissé ou payé en 2017 pour l'exercice 2016.

La valorisation du livret A du Crédit agricole n° 16471855900 est de 20 077,73 €
La valorisation du livret association du Crédit agricole n° 16602517602 est de 8 543,23 €
La valorisation du compte titre AXA / BANQUE n° 34947782506 est de 4 419,27 €
La valorisation globale des comptes du CFEML est de 52 500,65 €

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations/Dons	21 925,50 €	Fournitures	1 262,56 €
Concours/Manifestations	32 102,91 €	PTT	499,61 €
Ristourne SCC	2 370,00 €	Bulletin	14 613,91 €
Subventions/Sponsors	5 881,45 €	Concours/Manifestations	31 620,34 €
Virement interne		Déplacements/Mission	2 886,84 €
Cotisations +1		Récompenses	2 950,80 €
Divers	1 752,50 €	Cotisations/Assurances	3 892,27 €
		Divers	3 755,20 €
Total	64 032,36 €	Total :	61 481,53 €
Bilan exercice 2016 :		2 550,83 €	

Infos Diverses

La Société Centrale Canine est très heureuse de vous faire découvrir le LUNDI 6 NOVEMBRE 2017, son tout nouveau Portail www.centrale-canine.fr dédié à notre passion commune réunissant l'élevage, la sélection, l'éducation, le bien-être et la promotion du chien de race. Il se substituera aux sites actuels, Chiens Online et scc.asso en offrant une diversité d'informations uniques dans la cynophilie française.
Ce portail innove sur de nombreux points, notamment :
- La mise à disposition d'espaces dédiés pour les éleveurs, les clubs de race, les associations canines territoriales, les club d'éducation (nouveau) et les commissions de la SCC (nouveau également) avec la possibilité de personnaliser les contenus grâce à des outils performants.
- L'ouverture de ses bases de données, permettant d'offrir une information unique en son genre sur les chiens de race, et en particulier, les reproducteurs et futurs reproducteurs, grâce à des fiches individuelles réunissant, les performances, le palmarès, la généalogie, la descendance et les tests de santé de chaque chien inscrit au LOF.
- Offrir aux éleveurs, à partir d'un seul site, la possibilité de gérer leur site de promotion de leur sélection et les tâches administratives de leur élevage (déclarations de saillie, etc…)

La Société Centrale Canine se déploie sur la toile, avec en parallèle au portail, un site dédié aux éleveurs, LOF SELECT - un outil d'aide à l'élevage pour trouver le géniteur idéal et le site, GENODOG, dont la vocation est de vulgariser nos connaissances sur la génétique du chien, et plus particulièrement, leurs prédispositions génétiques face aux maladies.
Dès le lundi, vous aurez la possibilité de vous connecter en vous inscrivant sur le portail afin d'obtenir les droits pour la gestion de votre site. Ensuite, suivez le guide par le texte (Guide téléchargeable) et par l'image (vidéos/tutoriels) afin d'utiliser facilement les outils mis à votre disposition
Alors, rendez-vous sur www.centrale-canine.fr dès le lundi 6 novembre 2017.

Le **Concours Général Agricole** se déroulera du 24 février au 4 mars au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, lors du Salon International de l'Agriculture.

Les races du CFEML et du reste du 7ème groupe seront jugés le lundi 26 février.
Finale le dimanche 4 mars.

Ce bulletin est le vôtre, et vos témoignages sont enrichissants, qu'ils concernent la chasse, l'élevage, les concours, ou tout simplement la vie avec votre compagnon Epagneul allemand : n'hésitez pas à nous les envoyer, sous format word et avec photos (d'excellente qualité, et envoyées séparément sous forme de fichier de type « image » (jpeg ou autre) à : **cfeml.bulletin@orange.fr - avant le 31 janvier 2018**

Adhésion 2018

Depuis le 1er octobre, les adhésions 2018 sont ouvertes !
Pour renouveler votre adhésion 2018
Si vous êtes déjà inscrit sur le site internet : , rendez-vous dans votre Espace membre afin d'obtenir plus d'info sous la rubrique adhésion.
Si vous ne vous êtes pas encore inscrit sur le nouveau site internet :

- Cliquez sur Devenir membre
- Renseignez toute votre fiche et créez-vous un nouveau mot de passe confidentiel.
- Merci de cocher: «je ne suis pas un robot» «j'ai compris» « Enregistrer»
- Si votre adhésion a bien été prise en compte vous recevez un message vous invitant à valider votre adresse mail.
- Après la validation de votre mail, vous recevrez un mail vous invitant à payer soit par virement, soit par chèque.
- Dès la réception de votre payement, votre compte sera activé.
  Paiement par virement :
- IBAN: FR76 1670 6000 3216 2008 3970 672 / SWIFT: AGRIFRPP867
  Paiement par chèque chez :
- Monsieur **Xavier DEVOS** 39 Rotonde des Jacinthes 59143 Watten

CALENDRIERS

INSCRIPTIONS aux expositions sur :

www.cedia.fr

NATIONALE D'ÉLEVAGE 2018

samedi 07 juillet 2018
dans le Cher
Organisatrice : Danièle Cacard

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2018

2 & 3 juin à Paris

SPECIALES 2018

TROYES CACIB **3/7 FEVRIER** **Délégation Champagne**	**AMIENS CACIB** **28/29 AVRIL** **Délégation Picardie**	**MALTOT CACS** **14 JUILLET** **Délégation Basse Normandie**
BOURGES CACS **17 /18 FEVRIER** **Délégation Centre**	**HERM CACS** **29 MAI** **Délégation Aquitaine**	**LE TOUQUET CACS** **9 SEPTEMBRE** **Délégation Nord Pas de Calais**
MULHOUSE CACIB **14/15 AVRIL** **Délégation Alsace**	**LAMOTTE BEUVRON CACS** **17 JUIN** **Délégation Centre**	**AVIGNON CACS** **6/7 OCTOBRE** **Délégation PACA**
LYON CACIB **22 AVRIL** **Délégation Rhône Alpes**	**ALES CACIB** **7/8 JUILLET** **Délégation Languedoc Roussillon**	**POITIERS CACIB** **20/21 OCTOBRE** **Délégation Poitou-Charentes**

TARIFS PUBLICITAIRES

pour passer votre annonce dans le bulletin
avec photo et/ou fond en couleur

1 page couleur :	150 €
1/2 page couleur :	90 €
1/4 page couleur :	50 €

TARIF PUBLICITE ETALON :

1 parution avec photo couleur : 20 €
Formulaire Etalon sur notre site :

www.cfeml.com

à joindre avec la photo de votre chien
(format min. 1 Mo ou 1000 ko, elle doit être identifiée)

Dr Vét. Elisabeth DESCAMPS
Lécoussel - 35460 St Etienne en Coglès

cfeml.bulletin@orange.fr

LES DELEGUES REGIONAUX DU CFEML

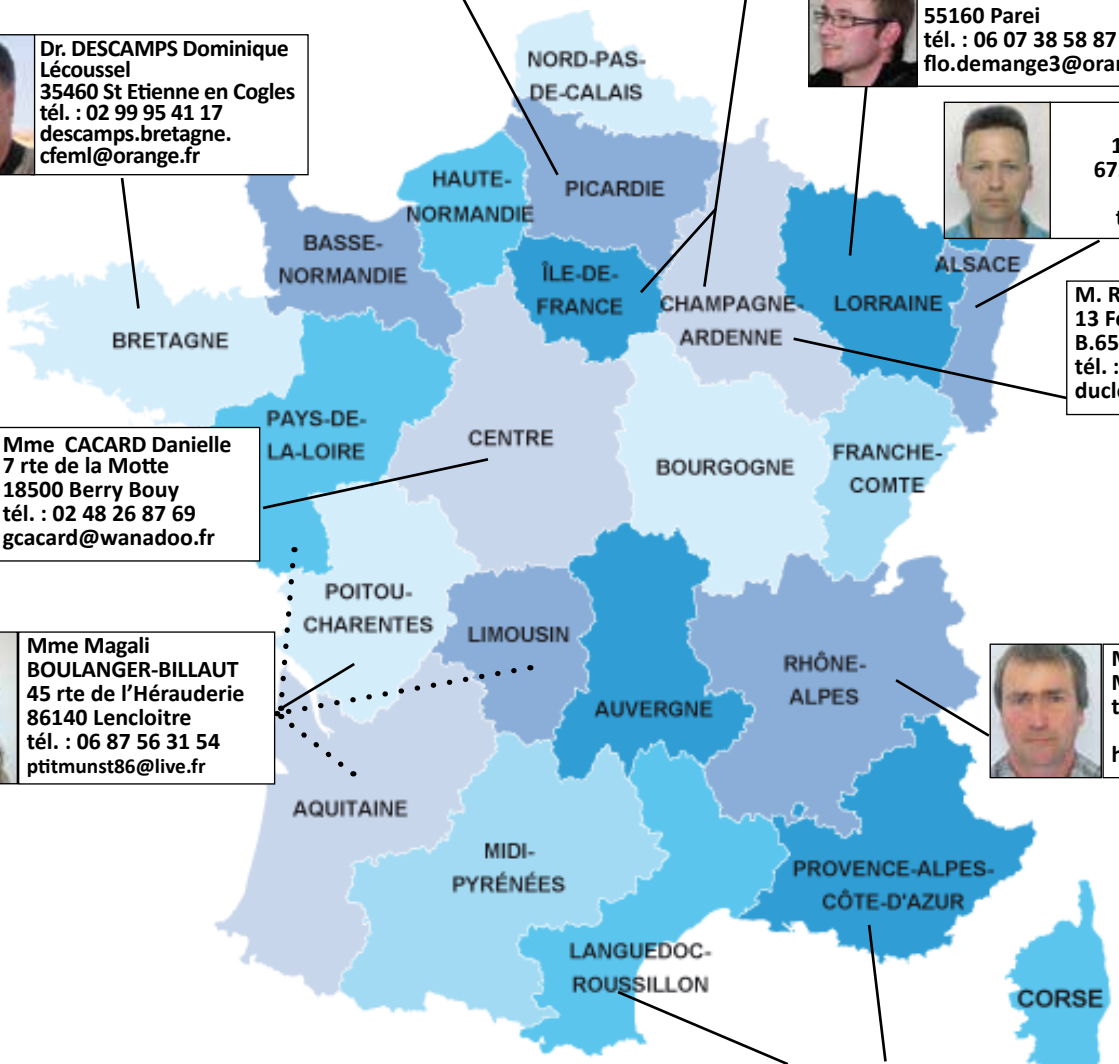

Mme de FRANCE Eliane
Wacourt
80150 Machiel
tél. : 03 22 23 50 95
agnes.de-france@wanadoo.fr

Dr. DESCAMPS Dominique
Lécoussel
35460 St Etienne en Cogles
tél. : 02 99 95 41 17
descamps.bretagne.
cfeml@orange.fr

Mme CACARD Danielle
7 rte de la Motte
18500 Berry Bouy
tél. : 02 48 26 87 69
gcacard@wanadoo.fr

Mme Magali
BOULANGER-BILLAUT
45 rte de l'Hérauderie
86140 Lencloitre
tél. : 06 87 56 31 54
ptitmunst86@live.fr

M. MARTEL Alexandre
35, rue des Coudriers
51230 Corroy
tél. : 03 26 81 61 07 - 06 80 21 31 26
amartel@martelsa.com

M. DEMANGE Thierry
37 Grand Rue
55160 Parei
tél. : 06 07 38 58 87
flo.demange3@orange.fr

M. Lionel REISSER
1 rue Général Leclerc
67270 Schwindratzheim
lio1reisser@free.fr
tél. : 06 63 28 64 86

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

M. JOURNAL Hervé
Millet- 74910 Challonges
tél. : 04 50 77 96 06
06 80 06 53 17
herve.journal62@orange.fr

M. CATANIA Joseph
507 chemin de la Passerelle
84100 Orange
tél. : 04 90 51 64 22
jose.catania@free.fr

Allemagne : responsable relations avec KLM-I

M. KLEIN Germain
2 rue de la Ville
67460 Souffelweyersheim
tél. : 06 76 04 43 72
klein.germain@numericable.fr

Belgique : responsable photos et site internet

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

POSTES A POURVOIR : Auvergne - Aquitaine - Bourgogne - Franche Comté - Limousin - Midi Pyrénées - Normandie - Pays de la Loire

LES MEMBRES DU COMITE : qui fait quoi ?

PRÉSIDENTE

Dr Vét. Elisabeth DESCAMPS
Lécoussel - 35460 St Etienne en Coglès
edescamps.pr-cfeml@orange.fr
tél. : 02 99 95 41 17

PRÉSIDENTE de la COMMISSION COMMUNICATION HOMOLOGATIONS des TITRES - ENREGISTREMENT des RÉSULTATS de CONFORMITÉ au STANDARD

VICE PRÉSIDENTE

Mme Agnès de FRANCE
Wacourt - 80150 Machiel
agnes.de-france@wanadoo.fr
tél. : 03 22 23 50 95

PRÉSIDENTE de la COMMISSION D'ELEVAGE ENREGISTREMENT des RESULTATS de DYSPLASIE - ANNONCES de PORTEES - RESPONSABLE DES SPECIALES

SECRÉTAIRE GENERALE

Mme Magali BOULANGER
45 rte de l'Herauderie - lieu dit LE BOUCHET
86140 LENCLOITRE
secretariat-cfeml@outlook.fr
tél. : 05 16 17 85 46 ou 06 87 56 31 54

PRÉSIDENTE de la COMMISSION TRAVAIL RESPONSABLE des RESULTATS de TRAVAIL - DEMANDES de COTATIONS

TRÉSORIER

M. Xavier DEVOS
39 Rotonde des Jacinthes - 59143 Watten
dx59@orange.fr
tél. : 06 75 34 59 05

ADHESIONS

M. Hervé JOURNAL
143 chemin de Millet
74910 Challonges
herve.journal62@orange.fr
tél. : 04 50 77 96 06

RESPONSABLE des DELEGATIONS et des CALENDRIERS de TRAVAIL - CORRESPONDANT CUNCA

TRÉSORIER ADJOINT

M. Lionel REISSER
1 rue Général Leclerc -
67270 Schwindratzheim
lio1reisser@free.fr
tél. : 06 63 28 64 86

RESPONSABLE adjoint des DELEGATIONS

Mme Véronique BEAUCHAMPS
4 rue Potier - 62380 Blequin
veronique_beauchamps@
orange.fr -
tél. : 03-21-95-67-52

M. Bernard BRENUCHON
1 route de Colmen
57320 Filstroff
b.brenuchon-cfeml@
orange.fr
tél. : 03 87 37 91 05

M. Ludovic BOUTON
6 rue du Champ de foire
18330 Nancay
hopra.ludo@free.fr
tél. : 06 21 81 75 02

M. Pascal DOLE
7 rue de Belval
80250 Thory
pascal.dole@neuf.fr
tél. : 03-22-35-01-27
GESTION DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

M. Serge POURCHEZ
15 rue Jean Mermoz
80300 Warloy Baillon
serge.pourchez@sfr.fr
tél. : 03 22 40 40 98

Président d'honneur et fondateur du CFEML :
M. Raymond OHL
Membres d'honneur :
Mme Yvonne BOULANGER
Mme Eliane de FRANCE
M. Pierre NEFF

Janis Riga